

# Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale · 19<sup>ème</sup> année · N°4697 · Du vendredi 24 au dimanche 26 juillet 2020 · 3-5 Dou Al Hijja 1441 · Prix : 4 DH

## Edito

Par Hicham Mouhial

### Choc

Après plusieurs études sur l'impact de la pandémie sur le plan macroéconomique, l'économie des ménages est à son tour sous la loupe des acteurs institutionnels. Les premiers chiffres publiés par le HCP montrent un impact financier qui diffère selon le milieu social et professionnel. Dans ce sens, la note sur les répercussions de la Covid19 sur la situation économique des ménages est pleine d'enseignements. Au-delà des chiffres développés dans nos pages intérieures, il faut utiliser cette base de données pour tirer les conclusions qui s'imposent par les autorités de tutelle. Cette crise sanitaire et économique qui dure depuis quelques mois déjà partout dans le monde et au Maroc devrait ainsi permettre une meilleure connaissance de la situation socio-économique des familles marocaines. La réponse des autorités du pays a évidemment été bien étudiée puisque des aides ont été distribuées aux familles les plus touchées. Ce dispositif salué au Maroc et à l'étranger a permis de renforcer la réponse publique. De même, la mise en place du fonds spécial de lutte contre la Covid19 a constitué une solution adéquate aux contraintes rencontrées au niveau financier et économique. Cela dit, la pandémie sévit toujours à l'échelle planétaire et le virus circule encore dans les villes marocaines. La réponse à la fois sur le plan sanitaire et économique doit également s'adapter.

LES AUTORITÉS COMPTENT AUSSI SUR CE DISPOSITIF POUR LUTTER CONTRE LES BESOINS ÉNORMES DE LIQUIDITÉS

## Paiement mobile, dernier rempart contre le cash ?

Voir pages 6-7

### Tanger

## Interdiction de voyager à l'occasion de l'Aïd Al-Adha

Voir page 40

## Direction générale des impôts Le référentiel des prix de l'immobilier suspendu

Voir page 3

## Viande cameline 5,5 MDH pour un projet pilote à Dakhla



Voir page 34

LE COIN DE LA PROTECTION SOCIALE

Retrouvez votre rendez-vous hebdomadaire sur la protection sociale

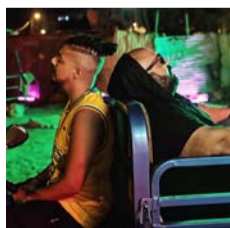
EN PAGE 36

ANNONCÉ LORS DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE DU CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES

## Foncier : Une stratégie nationale dans quelques semaines

Voir page 8

### Signé Don Bigg et Ihab Amir



#Lmeryoula : Un single qui rend hommage aux bidonvillois

Voir page 38

CHRONIQUE DU PSY Par Dr Imane Kendili



## Ecartés et dédales

Psychiatre-addictologue

Voir page 37

Enseignement supérieur

## Une année charnière !



Voir pages 9 à 29





SPÉCIAL

# PAYEZ AVEC VOTRE MOBILE CHEZ AFRIQUIA!

NOUS ACCEPTONS LE PAIEMENT MOBILE  
DANS TOUTES NOS STATIONS



**AFRIQUIA**  
افريقييا

afriquia.ma    

Ce nouveau moyen de paiement de référence offre la possibilité aux utilisateurs de régler leurs achats en toute sécurité et simplicité à partir d'un téléphone mobile.

## Direction générale des impôts

# Le référentiel des prix de l'immobilier suspendu

La Direction générale des impôts (DGI) vient d'annoncer une nouvelle mesure fiscale visant la réactivation du marché de l'immobilier en favorisant les ventes immobilières.

La recherche du prix auquel un immeuble peut être cédé doit s'appuyer sur les données réelles d'un marché immobilier en situation normale, souligne la DGI. Elle consiste, en effet, à apprécier la valeur vénale du bien à l'aide des ventes portant sur des immeubles identiques ou tout au moins similaires.

La mise en œuvre de cette méthode empirique suppose deux actions essentielles qui se matérialisent d'abord par l'élaboration d'une étude des actes de cessions à des intervalles réguliers afin de suivre l'évolution du marché. La DGI appelle aussi à tenir



© D.R.

compte des spécificités de chaque bien susceptibles d'avoir une répercussion importante sur sa valeur, en prenant en considération le champ géographique concerné par l'étude,

la période d'évaluation ainsi que les caractéristiques physiques, juridiques ou économiques du bien immobilier. Dans ce contexte et en raison des perturbations que connaît actuellement

le marché immobilier en cette période de crise et dans la perspective d'introduire des réajustements au niveau de l'approche du référentiel des prix de l'immobilier conformément aux recommandations des dernières assises fiscales, l'application dudit référentiel sera suspendue en attendant que le marché retrouve son évolution et ses tendances normales. Il sera procédé alors à la mise en place, en collaboration avec les partenaires, d'une nouvelle approche fondée sur les mécanismes d'ajustement précités, annonce la DGI qui souligne que ladite suspension concerne toutes les ventes immobilières dont les actes sont établis à partir de la date du début de l'état d'urgence sanitaire et qui n'ont pas fait l'objet à ce jour d'une procédure de régularisation.

## Mesures sanitaires

# Société Générale Maroc obtient la vérification Afnor

Le dispositif de mesures sanitaires Covid19 de la Société Générale Maroc certifié. Le

aux exigences les plus strictes en matière de sécurité sanitaire», apprend-on de la Société Générale Maroc.

Les vérifications effectuées ont démontré la pertinence des mesures déployées dans toute l'organisation, leur application effective sur les différents sites, tout en s'assurant de leur pérennité dans le temps. A travers cette



© CHAFIK ARICH

Groupe bancaire a obtenu dans ce sens la vérification Afnor et ce sur la base d'un référentiel très exigeant. «Cette vérification est un gage de conformité

démarche, la banque sécurise ainsi la poursuite des activités de ses collaborateurs et apporte un gage de confiance à ses clients et partenaires.



## Mehdi Qotbi en visite de travail en France

La relance de la coopération et de la collaboration entre les musées français et marocains a été au centre de réunions de travail tenues, mercredi et jeudi à Paris, par le président de la Fondation nationale des musées du Maroc (FNMM), Mehdi Qotbi.

Ainsi, M. Qotbi s'est réuni avec des responsables de musées français, le président de l'Institut du monde arabe, Jack Lang, ainsi qu'avec la nouvelle ministre française de la culture Roselyne Bachelot.

Une réunion de travail a rassemblé le président de la FNMM et des responsables du musée du Louvre pour fixer une nouvelle date pour l'exposition Eugène Delacroix, reportée pour cause de pandémie Covid-19. Cette exposition, la première du genre dans le monde

arabe et en Afrique, qui devait se tenir du 8 avril au 1er juillet 2020 au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI) de Rabat, aura lieu le 5 avril 2021. Pour rappel, le président de la FNMM et le président du Musée du Louvre, Jean-Luc Martinez, avaient signé en juin 2019 une convention-cadre pour l'organisation d'une exposition exceptionnelle sur ce grand peintre français. L'idée de cette exposition, qui sera conçue spécialement pour le Maroc, pays où ce peintre de génie a séjourné pendant plusieurs mois en 1832 et qui est resté pour lui une source d'inspiration durant toute sa vie, est de présenter à la fois des peintures de Delacroix mais aussi des objets marocains ramenés par le peintre en France.

## Aujourd'hui LE MAROC

Président de directoire, directeur de la publication et de la rédaction : Saâd Benmansour

Assistante de direction - Chargée de mission Naïma Tlemçani

Membre de la Fédération marocaine des éditeurs de journaux



REDACTION  
Rédacteur en chef adjoint Hicham Mouhlal

Secrétaire général adjoint de la rédaction Khalid Bidari

Grand reporter Dounia Essabban

Journalistes

Laila Zerrour  
Abderrafii Al Oumiliki  
Kawtar Tali  
Salima Guisser  
Siham Jdraoui  
Hakim Bahechar  
Mohamed Badrane  
Sami Jennane  
Leila Ouchagour

Correspondants régionaux  
Najat Faïssal (Tanger)  
Mohamed Laâbid (Agadir)

Journaliste-photographe Chafik Arich

Service infographie  
Abderrahim Hamaby (Chef de service)  
Hicham Islah (Responsable artistique)

Infographistes  
Moulay Hafid Wardy  
Samira Hamid  
Hanane Nassih  
Nadia Guensi

Relecture et correction  
Mohamed El Fahli

Moyens généraux :  
Mustapha Idamia (Chef de service)  
Mustapha Akil

Toufik Ait Belouali  
Yassine El Marga  
Ahmed Idahan  
El Mustapha El Bouazizi  
Noureddine Azmaou  
Rachid Ouheddu

Digital Unit

Webmasters  
Marouane El Mouedden  
Kaid Salim Larbi  
Bouchaib Lioeddine

Directrice Commerciale et de développement  
Hassania Tazi

Chefs de publicité  
Asmaa Ben Harati

Annonces légales et appels d'offres :  
Amine Maâzouzi

Chargée des partenariats  
Asmaa Bensouda Korachi

Administration et comptabilité  
Hamid Hakani : Responsable Administratif & Financier  
Mustapha Taramchi (Facturation commerciale)

Recouvrement  
Houssaine Houssi

Accueil et standard :  
Laoufir Yasmina  
Fatima-Zahra El Hariri

Imprimerie : GMS Print  
Distribution : Sapress Tirage : 12.000  
Edité par ALM Publishing  
(Caractères Media Group)

Président du Conseil de surveillance  
Khalid Bazid

Autres publications du groupe  
La Vie éco, Femmes du Maroc, Maisons du Maroc, Nissaa, Nejma

COMMISSION PARITAIRE DE LA PRESSE ÉCRITE - Q.F/001-05-DOSSIER PRESSE - Aut. 41/2000  
ISSN : 1114-4807 - Dépot légal : 2002-0017  
Annonces financières arrêtées du MFI : N°2893-94

ADRESSE : - 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca  
Standard : 05 22 45 75 60-63  
Fax - Rédaction : 05 22 54 20 09  
Fax - Publicité et annonces : 05 22 54 16 67

**Bientôt, la rue piétonne Moulay Abdallah à Casa-blanca se glis-sera dans une nouvelle peau. Les travaux y vont bon train à cet effet. Bien que ces oeuvres puissent occasionner une gêne chez les piétons, elles sont entreprises pour leur confort. Pourvu que cette place garde son bon état après tous ces efforts colossaux !**



## Mouvement de grève chez Narsa

Il y a de l'eau dans le gaz entre la direction de l'Agence nationale de la sécurité Routière (NARSA) et ses fonctionnaires. Ces derniers ont mené une grève générale le 22 juillet 2020 dans l'ensemble du territoire. Selon une source proche du dossier, environ 700 fonctionnaires de l'Agence ont répondu présent à ce mouvement avec un taux de réussite de 98%. Les grévistes contestent la situation statutaire actuelle des fonctionnaires de l'Agence qui rétrograde les acquis sociaux de ses employés, s'indigne la même source. Sachant que la loi 103.10 du 22 février 2018 portant création de l'Agence nationale de la sécurité routière stipule que «la situation statutaire conférée par le statut particulier du personnel de l'Agence ne saurait en aucun cas moins favorable que celle détenue par le personnel du Comité national de prévention des accidents de la circulation avant leur transfert, et par les fonctionnaires détachés d'office avant leur intégration». Après plusieurs réunions marathon avec les responsables, les fonctionnaires de la Narsa se disent surpris par l'indifférence de la direction par rapport au dossier revendicatif des contestataires. Affaire à suivre...

## Mortalité de poissons au lac de Sidi Boughaba Les analyses excluent toute pollution chimique ou organique



Le ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts réagit aux informations sur la mortalité de poissons constatée au niveau du lac de la réserve de Sidi Boughaba. «Les résultats des analyses ont exclu toute possibilité de pollution chimique ou organique», tranche le département de l'agriculture. Ainsi, les poissons sont exempts de toute maladie, sans aucun caractère épidémiologique, et ne présentent aucune menace pour la faune et les oiseaux locaux. Selon la même source, cet incident est «dû principalement au manque d'oxygène dans les eaux du lac, accentué par l'augmentation de la température et de la salinité des eaux et la baisse du niveau des eaux du lac». Le tout en apportant des précisions. Dans ce sens, le département indique qu'il s'agit de «l'athérine», une espèce de poisson de petite taille, qui vit dans les eaux continentales du littoral atlantique nord du Royaume. «Une commission provinciale a été mobilisée pour prélever des échantillons des poissons et des eaux du lac», ajoute la même source.

## Agadir : Zakia Driouich présente les condoléances d'Aziz Akhannouch aux familles des marins portés disparus depuis le 9 juillet

Zakia Driouich, secrétaire générale du ministère de la pêche maritime, s'est rendue mercredi à Agadir pour présenter les condoléances d'Aziz Akhannouch aux familles des dix marins portés disparus dans le naufrage du bateau de pêche Marmara près des côtes d'Agadir. Par l'occasion, Mme Driouich a remis aux familles des victimes des aides financières symboliques octroyées par M. Akhannouch à titre personnel. Notons que les opérations de recherches se poursuivent toujours pour retrouver les marins portés disparus. Ledit bateau de pêche côtière a quitté le port d'Agadir dans la nuit du mercredi 8 juillet avec à son bord 10 personnes issues toutes



Zakia Driouich

des quartiers d'Anza et Taddart. Ce bateau aurait fait naufrage, selon les premières données disponibles, au large des côtes de Sidi Boufdaïl (Sud d'Agadir). Les causes de cet incident restent inconnues pour l'instant.

**Aujourd'hui**  
LE MAROC

**Que l'information continue**

24H/24  
7J/7

Restez branchés sur toute l'actualité à travers nos plates-formes digitales

[www.aujourd'hui.ma](http://www.aujourd'hui.ma)



20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 - Bd de la Résistance Benjdia - Casablanca - Tél. : 05 22 45 75 60 à 63 - Fax : 05 22 54 20 09

[www.aujourd'hui.ma](http://www.aujourd'hui.ma)

N°4697 - Du vendredi 24 au dimanche 26 juillet 2020



**ELECTRA VOUS OFFRE  
UN CONTRÔLE GRATUIT  
DE VOTRE BATTERIE POUR  
CONDUIRE EN TOUTE SÉCURITÉ**



**PRENEZ RENDEZ VOUS  
0522 75 35 10**

**QUALITÉ**



Chez Electra, la notion de qualité est au centre de notre stratégie. C'est grâce à la fiabilité de nos batteries que nous célébrons nos victoires, jour après jour.

**INNOVATION**



La Recherche et développement ainsi que l'innovation continue nous ont permis de rapidement nous positionner comme des précurseurs et leaders sur le marché de la batterie.

**DURABILITÉ**



Nos batteries Electra sont réputées fiables, durables sur le long terme et respectueuses de l'environnement, grâce à notre usine de traitement des batteries usagées.

[www.electra-batteries.com](http://www.electra-batteries.com)

Bd, Ahl Loghlam, Route de Tit Mellil  
20630 Casablanca - Morocco  
T: (212) 522 753 510  
E: z.cherrab@electrabatterie.com





Les autorités comptent aussi sur ce dispositif pour lutter contre les besoins énormes de liquidités

## Paiement mobile, dernier rempart contre le cash ?

**A peine un million de «wallets» ou portefeuilles électroniques ont été créés depuis le lancement effectif de ce projet il y a plus de deux années.**

Mohamed Badrane  
mbadrane@aujourd'hui.ma

Les autorités décidées à booster le paiement mobile. Le gouvernement mais également Bank Al-Maghrib poussent pour accélérer l'adoption du nouveau mode de paiement au Royaume. A peine un million de «wallets» ou portefeuilles électroniques ont été créés depuis le lancement effectif de ce projet il y a plus de deux années. Selon des sources, ce chiffre est plutôt correct, mais pour d'autres le pays peut nettement faire mieux. Car un million de wallets rapporté à la population équipée en téléphones portables est

une performance beaucoup trop modeste surtout que d'autres pays sur le continent, notamment en Afrique subsaharienne, font nettement mieux. Mais ce n'est pas tout. Pour certains responsables, le pays a raté une occasion en or pour doper ce dispositif. Au cours des débats sur le lancement des aides directes au profit des ménages les plus touchés par les répercussions économiques de la pandémie Covid19 et de la proclamation de l'état d'urgence sanitaire, l'idée était dans un premier temps de distribuer les aides finan-

cières directes pour les travailleurs dans l'informel via les smartphones. Des informations ont circulé en mars dernier sur la décision des membres du CVE d'activer un dispositif de paiement mobile pour transférer les aides. Seulement voilà, l'idée a subitement cédé la place à la distribution des aides financières via les GAB (guichets automatiques bancaires) ou les franchises de transfert d'argent pour les ménages de l'informel. Selon les connaisseurs du dossier, l'écosystème pour l'activation de ce dispositif n'est pas encore totalement prêt. De même, de nombreux commerçants sont aujourd'hui réticents à l'idée de s'impliquer davantage dans le paiement mobile pour des raisons techniques mais aussi fiscales. Justement, plusieurs acteurs institutionnels et dans le milieu financier reprochent ouvertement au gouvernement le manque d'incitations sur le plan fiscal pour convaincre un plus grand nombre d'acteurs à adhérer au paiement mobile. La loi de Finances 2020 n'avait pas apporté une offre considérable. Pour ces derniers, l'Exécutif avait tout simplement raté le coche. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a voulu se rattraper, poussé par certains acteurs sur ce plan dans le cadre de la loi de Finances rectificative. Concrètement, la LF rectificative institue un délai de grâce. Ainsi, le montant du chiffre d'affaires réalisé par paiement mobile ne sera pas pris en compte pour la détermination de la base imposable de l'IR dû au titre du revenu professionnel par les contribuables pendant 5 exercices.

Cette mesure s'appliquera également pour des seuils d'imposition à l'IR selon les régimes susvisés et d'assujettissement à la TVA. Il s'agit là d'une mesure nettement améliorée en comparaison avec la loi de Finances 2020 qui avait prévu un abattement de 25% sur la base imposable correspondant au chiffre d'affaires réalisé par les personnes utilisant le paiement mobile. Ce dispositif est ainsi destiné à stopper l'hémorragie du cash. Les besoins en liquidités au Maroc durant les derniers mois sont en train de battre tous les records, ce qui a nécessité des interventions répétées de la banque centrale (voir encadré).

“

**De nombreux commerçants sont aujourd'hui réticents à l'idée de s'impliquer davantage dans le paiement mobile pour des raisons techniques mais aussi fiscales.**

## Explosion des liquidités



Le cash explose. Dans un exposé sur la situation économique à fin juin dernier et les perspectives de l'année 2020, lors d'une réunion conjointe entre la commission des finances et du développement économique à la Chambre des représentants et la commission des finances, de la planification et du développement économique relevant de la Chambre des conseillers, le ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration a donné les derniers chiffres sur les besoins en liquidités durant les derniers

mois. Pour la tutelle, des tensions sont apparues sur les liquidités depuis le déclenchement de la pandémie au Maroc. Ces tensions sont dues selon la même source à des retraits inhabituels de dépôts de la part de nombreux ménages. Le déficit en termes de liquidités a dans ce sens atteint pratiquement 94 milliards DH en moyenne durant le deuxième trimestre. Les interventions de la banque centrale ont ainsi totalisé plus de 97 milliards DH durant la même période.

## RSU

La prochaine mise en place du RSU (Registre social unifié) devrait également accélérer la mise en oeuvre du paiement mobile. Les autorités comptent ainsi sur ce dernier pour distribuer les aides directes pour les nécessiteux. Il faut préciser dans ce sens qu'un nouveau calendrier pour l'entrée en service du RSU vient d'être dévoilé. Dans le détail, le ministère de l'intérieur compte désormais lancer le Registre social unifié en 2022 dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, tandis que la généralisation du Registre national de la population et du Registre social

unifié se fera entre 2023 et 2025 dans l'ensemble des régions du Royaume. Ce changement pourrait permettre au gouvernement, en l'occurrence le ministère de l'intérieur, de se concentrer sur les préparatifs pour l'organisation des élections législatives et communales. Le nouveau calendrier a été dévoilé par M. Boutayeb au Parlement à l'occasion de la présentation du projet de loi n° 72.18 relatif au système de ciblage des bénéficiaires des programmes d'appui social et portant création de l'Agence nationale des registres, devant les députés.



**A L'OCCASION  
DE L'ACCESSION  
DE SM LE ROI  
AU TRÔNE**

**AUJOURD'HUI LE MAROC  
PUBLIE LE 30 JUILLET  
UN SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE**

Annoncé lors de la réunion de la commission parlementaire du contrôle des finances publiques

# Le lancement de la stratégie nationale du foncier prévu dans les prochaines semaines

Kawtar Tali  
ktali@aujourd'hui.ma

La politique foncière a été au cœur de la récente réunion de la commission parlementaire du contrôle des finances publiques. Les membres ont passé au peigne fin les différentes problématiques observées dans ce secteur et les ont exposées devant le ministre de tutelle et au directeur de l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (ANCFCC). Toutefois, l'échange a été dans son ensemble constructif. L'ensemble des intervenants ont mis l'accent sur la transformation amorcée par l'Agence et son positionnement en tant qu'acteur stratégique. «Les échanges ont démontré que l'Agence joue un rôle pivot dans le développement socio-économique du pays et qu'il y a un processus d'accélération de sa réforme», souligne dans ce sens Aziz Akhannouch, ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts. Le ministre a indiqué, lors de son intervention, que l'Agence entame aujourd'hui une nouvelle ère marquée par la modernisation de ses process. «Il n'est pas évident pour une grande entité, ayant plus de 100 d'existence, de transformer son mode opératoire et réussir le virage sans un management de haut niveau et des équipes entièrement dévouées et convaincues de la pertinence de ce changement pour l'intérêt général du pays», précise M. Akhannouch. Le ministre rappelle, par ailleurs, que l'ANCFCC est avant tout une agence de services qui œuvre à rendre ses prestations davantage accessibles au citoyen.

## La vision intégrée pour bientôt

L'Agence qui affiche aujourd'hui des indicateurs au vert chapeaute un grand chantier de réforme qui introduira de nouvelles dispositions juridiques. Citons à cet égard la melkisation des terres collectives ou encore l'élargissement du champ de l'investissement dans les terres agricoles. La réforme foncière engagée sera couronnée par le lancement



dans les prochaines semaines d'une stratégie nationale. C'est d'ailleurs ce qu'a annoncé Karim Tajmouati, directeur général de l'ANCFCC. «Cette stratégie qui sera déployée sur les 10 prochaines années devrait pallier l'ensemble des problématiques relevées», souligne à cet effet M. Tajmouati. Cette nouvelle feuille de route, dont l'élaboration a pris près d'une année et demie, vient en application des directives royales émises lors des dernières Assises du foncier.


L'exigence étant d'adopter une stratégie nationale intégrée et de l'opérationnaliser à travers des plans d'actions précis. Cette vision consacrera le rôle du foncier comme levier fondamental pour le développement durable.

## Les circuits entièrement digitalisés d'ici 2022

La digitalisation est considérée comme étant l'un des pivots de la réforme de l'ANCFCC. Le process est assez particulier puisqu'il s'agit de numériser des transactions juridiques. Chose qui nécessite des outils de pointe et une sécurisation des données.

A cet effet, l'Agence se fixe un calendrier précis pour mettre en œuvre ce grand projet de digitalisation, lancé depuis plus de trois ans. En 2022, au plus tard, l'ensemble du parcours sera digitalisé. «Bien qu'il paraisse compliqué à déployer, le projet de la digitalisation a été très bien accueilli par le personnel de l'Agence», fait

savoir Karim Tajmouati. L'Agence a, en effet, franchi un énorme pas en termes du digital. On cite dans ce sens la numérisation des dépôts des topographes. L'Agence a, par ailleurs, créé un espace électronique dédié aux notaires dont 1.450 y ont accès aujourd'hui pour déposer leurs dossiers. D'ici janvier 2021 l'ensemble des dépôts de la profession notariale se feront par voie digitale. De même, l'Agence ambitionne d'activer l'archivage électronique à l'horizon 2022. Pour réussir ce pari, les services concernés travaillent d'arrachepied pour créer une blockchain et un cloud national visant la protection des données.



MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT MOROCCO  
وشراكة محاسب شمسو الألفية-المغرب

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
DAO/CB/MCA-M/EW-34-G/Compact

**La réalisation des travaux de construction des centres de formation professionnelle :**

**Lot 14 : Construction de l'Institut De Formation Aux Métiers De La Sante et de l'Action Sociale et de son Internat à Oujda (CFP32).**

Le gouvernement du Royaume du Maroc a conclu, le 30 novembre 2015, un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC) et ce, dans l'objectif de réhausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier. Le budget alloué par MCC à ce programme de coopération s'élève à 450 millions de dollars, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement marocain de 15% au minimum. Le montant global est destiné à financer deux projets à savoir « Education et formation pour l'employabilité » et « Productivité du foncier » et dont la mise en œuvre s'étale sur 5 années à compter du 30 juin 2017.

Par cet avis spécifique de passation des marchés, l'Agence MCA-Morocco sollicite des offres en vue de l'exécution et l'accomplissement de la réalisation des travaux de construction des centres de formation professionnelle : **Lot 14 : Construction de l'Institut De Formation Aux Métiers De La Sante et de l'Action Sociale et de son Internat à Oujda (CFP32)**. Le lot est proposé en tant que marché à prix unitaires basés sur les Bordereaux des Prix avec les détails quantitatifs et estimatifs annoncés dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO). Le délai d'exécution des travaux est de **420 jours** à compter de la date de démarrage des travaux.

Conformément aux descriptions figurant au niveau du Dossier d'appel d'offres accompagnant le présent Avis, il sera procédé à la sélection d'un Entrepreneur. Les Soumissionnaires sont avisés que les procédures de sélection des Entrepreneurs sont régies par les Directives de MCC en matière de Passation des marchés du Programme consultables sur le site web de MCC (<https://www.mcc.gov/resources/doc/program-procurement-guidelines>).

Le Dossier d'Appel d'Offres comprend les liens pour télécharger les pièces écrites, les plans ainsi que la liste des formulaires d'offre à remplir et à soumettre par les Entrepreneurs. Les documents sont disponibles et téléchargeables sur le site : <http://www.mcamorocco.ma/fr/appels-d-offres>.

Pour être notifiées de toute modification (addendum ou informations complémentaires), les entreprises ayant l'intention de soumissionner sont invitées à confirmer leur intérêt à soumissionner par courriel, en indiquant leurs coordonnées complètes à : [procurement@mcamorocco.ma](mailto:procurement@mcamorocco.ma).

Veuillez noter qu'une visite des lieux est prévue le **10 août 2020 à 10h00** à l'Institut Spécialisé De Technologie Appliquée El Aounia à Oujda (voir lien google maps : <https://goo.gl/maps/87id89LdaMaV2Ytr9>).

Une conférence préalable à la Soumission des Offres se tiendra le **11 Août 2020 à 15h00mn (heure de Rabat)** dans les locaux de l'Agence MCA-Morocco située à l'adresse ci-dessous. Les Entreprises peuvent participer à distance à la conférence de pré-soumission par webinaire via le lien suivant : <https://us02web.zoom.us/j/88638226904>.

Quoique non obligatoire, la participation à la visite des lieux et la réunion préalable est vivement recommandée aux Entrepreneurs ou à leurs représentants.

Les demandes de clarifications doivent être envoyées à l'adresse email suivante au plus tard le **13 Août 2020** : [procurement@mcamorocco.ma](mailto:procurement@mcamorocco.ma).

Le Compte-rendu de la conférence de pré-soumission ainsi que les réponses aux demandes de clarifications seront adressées à toute entreprise ayant manifesté son intérêt à soumissionner et seront également publiés sur le site web de MCA-Morocco : <http://www.mcamorocco.ma/fr/appels-d-offres>

Les Offres doivent être soumises conformément aux dispositions des clauses IS 21.1 et IS 23.1 de l'Appel d'Offres, et ce au plus tard le **04 Septembre 2020 à 15H00 (heure de Rabat)** à l'adresse suivante :

- Agence MCA-Morocco, Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales de l'Education - Formation, Avenue Allal EL FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée, Rabat- Maroc.

Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission, sous la forme indiquée à la Clause 20.1 des Instructions aux Soumissionnaires, d'un montant de **Six Cent mille (600 000) dirhams Marocains** ou l'équivalent en Dollar US ; Il est à noter que la soumission électronique n'est pas acceptée.

La Directrice Générale



# Aujourd'hui

LE MAROC

Réalisé par Leila Ouchagour

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale · 19<sup>ème</sup> année · N°4697 · Du vendredi 24 au dimanche 26 juillet 2020 · 3-5 Dou Al Hijja 1441 · Prix : 4 DH

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une année  
charnière !

SPECIAL

EN PARTENARIAT AVEC



 BRITISH INTERNATIONAL  
SCHOOL OF CASABLANCA  
Aspire · Act · Achieve

**A BRILLIANT** future starts here!  
WWW.BISC.MA | 0520 500 200



## Enseignement supérieur

## Une année charnière !

La Covid19 a explosé toutes les barrières et tous les blocages qui semblaient difficiles à surmonter, et ce à tous les niveaux. L'enseignement n'est pas en reste, il a même été l'un des premiers secteurs à être «challenge» par les circonstances de limitations des déplacements. Il a fallu réagir en un temps record pour assurer la continuité du déroulement de l'année scolaire et universitaire en cours tout en respectant les mesures d'urgence sanitaire. Un choix de taille a été fait marquant un véritable tournant dans l'histoire de l'enseignement au Maroc. Dans le privé comme dans le public, le digital a joué un rôle fondamental durant cette période permettant aux étudiants de recevoir les enseignements et les suivre à distance. Les cours et les échanges par visioconférence ont remplacé le présentiel. Après cet épisode stressant pour les familles et les bacheliers, ces derniers doivent gérer une étape tout aussi cruciale, à savoir l'orientation après le Bac. Les concours et tests d'admission sont pour certains déjà en cours. Le bon choix du parcours supérieur s'impose. Face à une multitude d'offres, les familles et les bacheliers auront l'embarras du choix. Partant de là, Aujourd'hui Le Maroc donne aux familles et aux jeunes qui préparent leur avenir une vue d'ensemble sur les possibilités offertes dans cette étape en donnant la parole aux professionnels.

L'objectif étant de faire part de leurs expériences et de livrer leurs points de vue sur



les changements attendus après l'épisode du coronavirus. Ce supplément sera également l'occasion de s'enquérir de l'évolution de l'enseignement supérieur au Maroc, chiffres à l'appui.

## Bac : Un taux de réussite dépassant les 63%

Ce n'était pas évident et pourtant, ils étaient 196.664 candidats à décrocher le précieux sésame à la première session du Baccalauréat cette année. Malgré un contexte assez particulier le taux de réussite a atteint 63,08%. Un peu moins que la session ordinaire de l'année dernière (65,55%). Par ailleurs, 52,3% des lauréats ont obtenu une mention, soit 102.882 bacheliers. Comme à l'accoutumée les filles ont devancé les garçons. Elles étaient 55,75% à réussir les examens du Baccalauréat. Au niveau national, la meilleure note est 19,47. Cette mention a été obtenue au niveau de l'académie régionale de Rabat, dans la branche Sciences physiques. On notera cette année que les candidats des filières scientifiques et techniques ont devancé de peu les littéraires avec un taux de réussite de 64,58% contre 61,33%. Concernant les sections internationales, il ressort un taux de réussite de 85,6% contre 54,2% pour les candidats du Bac professionnel.

## L'enseignement supérieur public en chiffres

Au titre de l'année 2019-2020, l'effectif total des étudiants dans tous les établissements publics de l'enseignement supérieur (accès ouvert et accès régulé) a atteint 913.713 personnes. Le nombre total de diplômés est de 118.427 pour la période 2018-2019 (voir tableau). Dans la loi de Finances 2020, le budget alloué pour la mise en œuvre de la loi-cadre

relative au système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique est de 72,4 milliards de dirhams. Au titre de l'année universitaire 2018-2019, le taux de scolarisation s'est situé à 37% au lieu de 35% en 2017-2018, 12,7% des étudiants (111.673) se sont inscrits dans les établissements à accès régulé, 2.345 filières ont été accréditées, dont 52% profes-

sionnalisantes (soit 1.220). Sur la même période, le nombre de boursiers a augmenté de 5% comparé à l'année universitaire 2017-2018, soit 372.990 boursiers en 2018-2019. Pour ce qui est de la capacité d'accueil globale des cités universitaires, elle est en hausse de 9%, passant de 48.321 à 52.516 lits au titre de l'année universitaire 2018-2019.

Statistiques provisoires sur l'effectif des étudiants 2019-2020 et les diplômés 2018-2019 (situation fin novembre 2019)

Type d'établissement	Global	dont					Diplômés 2018-2019
		Cycle Normal	Master	Doctorat	Nouveaux Inscrits en S1	Féminin	
Sciences Juridiques, Economiques et Sociales	388.569	364.043	16.230	8.296	113.646	187.548	41.629
Lettres et Sciences Humaines	201.628	184.067	10.086	7.475	52.017	102.010	27.787
Sciences	98.012	82.361	8.021	7.630	30.173	49.108	14.729
Facultés polydisciplinaires	100.721	98.292	2.271	158	28.420	51.564	9.244
<b>Total accès ouvert</b>	<b>788.930</b>	<b>728.763</b>	<b>36.608</b>	<b>23.559</b>	<b>224.256</b>	<b>390.230</b>	<b>93.389</b>
Sciences et Techniques	30.181	22.902	3.683	3.596	7.637	16.533	6.320
Médecine et Pharmacie	24.377	21.066	121	3.190	2.761	14.840	1.709
Médecine Dentaire	2.130	2.069	61	0	319	1.329	358
Sciences de l'ingénieur	21.814	18.282	1.004	2.528	4.668	9.860	3.650
Commerce et Gestion	18.053	16.069	1.856	128	3.746	11.018	2.997
Technologie	16.343	16.343	0	0	7.996	8.763	6.410
Sciences de l'Education, ESEF & ENSET	10.754	7.884	2.207	663	3.602	6.574	3.264
Traduction	294	256	38	0	0	158	104
Paramédical	837	531	271	35	182	524	226
<b>Total accès régulé</b>	<b>124.783</b>	<b>105.402</b>	<b>9.241</b>	<b>10.140</b>	<b>30.911</b>	<b>69.599</b>	<b>25.038</b>
<b>Total</b>	<b>913.713</b>	<b>834.165</b>	<b>45.849</b>	<b>33.699</b>	<b>255.167</b>	<b>459.829</b>	<b>118.427</b>

Statistiques provisoires par université sur l'effectif des étudiants 2019-2020 et les diplômés 2018-2019 (situation fin novembre 2019)

Université	Global	dont					Diplômés 2018-2019
		Cycle Normal	Master	Doctorat	Féminin	Nouveaux Inscrits en S1	
Université Mohammed V Rabat	82.802	68.286	7.364	7.152	44.724	22.098	12.983
Université Hassan II Casablanca	120.315	108.624	6.328	5.363	66.480	37.071	18.263
Université Sidi Mohammed Ben Abdellah Fès	89.470	79.301	5.430	4.739	43.986	25.434	11.785
Université Cadi Ayyad Marrakech	90.326	83.504	4.022	2.800	44.660	29.444	12.528
Université Sultan Moulay Slimane Beni Mellal	33.025	31.138	1.542	345	17.065	11.270	4.934
Université Mohammed Premier Oujda	72.941	68.681	1.941	2.319	35.013	19.550	6.126
Université Abdelmalek Essaâdi Tétouan	111.963	101.721	6.569	3.673	54.640	26.756	14.317
Université Chouaib Doukkali El Jadida	23.218	21.012	1.438	768	10.542	7.318	3.243
Université Hassan Ier Settat	43.612	39.663	2.046	1.903	20.822	11.327	5.449
Université Moulay Ismail Meknès	70.689	66.728	2.635	1.326	36.981	19.567	8.840
Université Ibn Tofail Kenitra	48.748	43.697	3.644	1.407	24.508	13.298	5.017
Université Ibnou Zohr Agadir	126.604	121.810	2.890	1.904	60.408	32.034	14.942
<b>Total</b>	<b>913.713</b>	<b>834.165</b>	<b>45.849</b>	<b>33.699</b>	<b>459.829</b>	<b>255.167</b>	<b>118.427</b>



BRITISH INTERNATIONAL  
SCHOOL OF CASABLANCA  
Aspire . Act . Achieve

**A BRILLIANT** future starts here!  
WWW.BISC.MA | 0520 500 200



EMI, Faculté de médecine de Rabat, EST, ENSEM, ENCG...

# Accès régulé : Comment le système s'est ancré dans le paysage

Pour mieux comprendre le système d'enseignement supérieur marocain actuel, il est intéressant de revenir sur l'évolution de l'accès régulé. Celui-ci traduit la volonté des pouvoirs publics de créer des établissements dont l'accès est fondé sur l'excellence et le mérite, tout en ayant un caractère professionnel. Pour remplacer les cadres français au lendemain de l'indépendance, la professionnalisation et la formation de cadres marocains de haut niveau dans des établissements marocains étaient essentielles. Œuvrant pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement au Maroc, le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique avait développé dans un de ses travaux l'évolution de l'accès régulé au Maroc dont voici les principaux faits saillants. Rétrospective.

## Donner un coup de pouce à l'économie

Créée en 1957, l'École Mohammadia d'Ingénieurs (EMI) a été le premier établissement universitaire d'accès régulé au Maroc. L'établissement se caractérisait par son régime d'études basé à la fois sur une formation académique et sur l'enseignement paramilitaire. Après l'EMI, le paysage de l'enseignement régulé au Maroc a connu la naissance en 1962 de la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat. Certains établissements ont vu le jour pendant la période du protectorat mais les créations successives des établissements à accès régulé après l'indépendance reflétaient la volonté des pouvoirs publics d'œuvrer pour l'instauration d'un système visant l'excellence et la professionnalisation au sein de l'université. L'élargissement de ce système s'est accru durant les années 80 pour atteindre 70 unités durant l'année universitaire 2017-2018. Le besoin de dynamiser l'économie durant les années 80 fera en sorte de pousser vers la création des établissements à accès régulé pour répondre aux besoins en compétences techniques et en ingénierie. Au cours de cette période, l'enseignement universitaire à accès régulé connaît la création des premières Écoles supérieures de technologie (EST).

De ce fait, deux EST voient le jour en 1986 à Casablanca et à Fès. Elles représentent avec l'École nationale supérieure d'électricité et de mécanique (ENSEM), créée également à Casablanca, le premier groupe d'établissements techniques. Ces écoles se sont inspirées du modèle des IUT français (Instituts universitaires de technologie) permettant d'effectuer une formation deux années après le Bac (Bac+2). Elles visent à former les techniciens spécialisés. Ces nouveaux établissements, avec ceux déjà existants, portaient le nombre total de l'accès régulé à 10 unités



qui accueillirent 4% de l'effectif global des étudiants à l'université.

## 22 établissements ont vu le jour durant les années 90 mais...

**Le besoin de dynamiser l'économie durant les années 80 fera en sorte de pousser vers la création des établissements à accès régulé pour répondre aux besoins en compétences techniques et en ingénierie.**

Les années 90 ont été marquées par l'extension et la diversification des types d'établissements à accès régulé menant ainsi au maintien du cap pour la création davantage d'EST et la création essentiellement des FST. De même, l'engagement de l'État pour la mise en place des établissements à accès régulé a été accompagné par le concours significatif de la coopération internationale. La coopération européenne a été donc mise à contribution durant cette décennie pour la création des Facultés des sciences et techniques (FST), notamment celles de Settat, Tanger et Errachidia. Les pouvoirs publics diversifièrent les modèles d'accès régulé, en particulier avec la coopération française, et à partir du modèle français des INSA. Durant cette même décennie, on a vu la création de la première génération des Écoles nationales des sciences appliquées (ENSA), à Tanger, Agadir, Oujda et Meknès (École nationale des arts et métiers). De même, les premières Écoles nationales de commerce et de gestion (ENCG) voient le jour à Agadir, Settat et Tanger. Partant de là, ces établissements ont été appuyés par la coopération européenne et un partenariat institutionnel avec les établissements français similaires à travers le programme «Système national de la formation à la gestion» et avec la Fédération des chambres de commerce et d'industrie française. Globalement, 22 établissements d'accès régulé sont créés durant cette décennie. «Ces établissements n'accueillirent que 4% de l'effectif global des

étudiants à l'université, soit l'équivalent de celui des 10 établissements d'accès régulé déjà existants. Alors que la décongestion des campus s'opérait graduellement, la massification, quant à elle, ne faiblissait pas», selon le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique ajoutant que les établissements à accès ouvert, au nombre seulement de 41, accueillirent 92% des étudiants à l'université.

## L'impasse

La décennie 2000 connaît l'introduction de la réforme LMD qui fut introduite dans les établissements à accès ouvert uniquement. On assistait à un nombre de créations d'établissements à accès régulé inférieur à celui de la décennie précédente, à savoir 17 contre 22. Cette période connaîtra la création de 8 ENSA et de 6 ENCG, aux côtés de 2 EST et d'une FMP. Ces nouveaux établissements n'absorbaient que 1% des étudiants de l'université durant l'année 2008-2009.

## Diversifier l'offre

En réponse aux défis des décennies passées, la relance durant la décennie 2010 est orientée entre autres vers l'extension de l'enseignement supérieur à accès régulé, la diversification des types d'établissements et des offres de formation et servir les plans sectoriels. L'urgence était dès lors la relance de l'université en donnant un nouveau souffle à la réforme par la Charte. Après le lancement de la Vision stratégique en 2014-2015, et ses besoins incessants dans les domaines de l'éducation et de la pédagogie, on a vu la création à partir de 2019 de six Écoles supérieures d'éducation et de formation (ESEF) à Oujda, El Jadida, Kénitra, Settat, Agadir et Béni Mellal.



En vogue dans les universités anglo-saxonnes

# Le Bachelor fait sa rentrée au Maroc en 2021



plus répandu dans le monde. Les étudiants de la première année universitaire seront les seuls concernés par ce système alors que ceux qui sont en deuxième année universitaire poursuivront leurs études selon l'actuel système (LMD).

## LMD mis au placard : Plus de 40% de décrochage

Le taux de déperdition scolaire au niveau de l'université dépasse largement les 40%. Et c'est à la première année que le décrochage est plus observé atteignant plus de 16%. Mis en place au début des années 2000, le système Licence (Bac+3)-Master (Bac+5)-Doctorat (Bac+8) n'a cessé d'être critiqué en raison de son déphasage avec le marché de l'emploi. Dans un rapport sur l'enseignement supérieur en juin 2019, le CSEFRS pointe du doigt la situation de l'enseignement supérieur national, dans son ensemble. Celle-ci est caractérisée par un certain nombre de dysfonctionnements et de problèmes relatifs notamment au déséquilibre entre l'évolution démographique des inscrits, laquelle est appelée à s'intensifier davantage dans les prochaines années, la lente progression de la capacité d'accueil des établissements, la stagnation des effectifs de l'encadrement pédagogique et administratif et l'insuffisance des ressources financières accordées aux diverses entités de l'enseignement supérieur, notamment les filières à accès ouvert qui accueillent près de 90% des étudiants inscrits dans ce cycle. Par ailleurs, ce cycle éducatif est miné aussi par le faible rendement interne et externe.

Plusieurs changements seront à l'ordre du jour pour les prochaines années. Afin de donner un coup de boost à l'enseignement supérieur et rendre ses étudiants plus compétitifs sur la scène internationale, le Maroc avait opté pour le Bachelor. Bien ancré dans le système d'enseignement anglo-saxon et particulièrement américain, le Bachelor remplacera la licence à compter de la rentrée 2021. Ce nouveau système d'enseignement supérieur, qui devait entrer en vigueur à partir de septembre prochain, a été retardé à la rentrée universitaire de 2021 en raison du contexte marqué par l'état d'urgence sanitaire. Il ne se limite pas au changement d'appellation, le cursus est basé sur 4 années au lieu des 3 années de la Licence. Il tentera de professionnaliser en quelque sorte les lauréats de l'enseignement de telle façon à pallier le déficit de l'inadéquation entre les profils et le marché d'emploi. Ce nouveau mode vient également combler l'écart observé au niveau de l'efficacité du système LMD. Décrié par plusieurs institutions nationales, celui-ci est arrivé à bout de souffle après 17 ans d'application. Les détails de cette réforme qui prendra place en septembre 2021.

année. Chaque année est organisée en deux semestres. Un tronc commun est prévu en deuxième année. Cette étape mène vers le choix de la spécialisation en 3ème année. Ce cycle a le mérite d'être plus flexible et comptera de nouveaux enseignements comme les soft skills et le renforcement des langues. De nouvelles filières accompagneront cette démarche. Les technologies de l'information et de la communication ainsi que le coding auront une place dans cette nouvelle réforme. L'adoption de ce système permettra au Maroc de s'ouvrir vers les systèmes éducatifs internationaux étant donné aussi que le Bachelor est le cycle le

**Ce nouveau système d'enseignement supérieur, qui devait entrer en vigueur à partir de septembre prochain, a été retardé à la rentrée universitaire de 2021 en raison de la Covid-19.**

## Organisé en 60 UV par année

Très attendu, le Bachelor doit faire ses preuves. En attendant de le voir appliqué, ce qu'on sait jusque-là c'est que ce système d'enseignement repose sur un mode de fonctionnement simple. Il s'agit au total de 240 UV (crédits) à raison de 60 UV par





Entretien avec Mounia Hammouda, Deputy General Manager-British International School of Casablanca

## «BISC place ses étudiants sur la voie du succès mondial»

**ALM :** Pourriez-vous nous donner un petit aperçu sur l'histoire de la BISC et son évolution au Maroc ?

**Mounia Hammouda :** British International School (BISC) a ouvert ses portes en septembre 2017 pour accueillir ses premiers élèves de la maternelle et du primaire. Nous comptons aujourd'hui plus de 300 élèves entre la maternelle, le primaire et le secondaire. Il est important de noter que nous sommes dans une démarche très stricte quant aux admissions tant au niveau académique qu'au niveau de l'éthique et des valeurs des parents. Nous nous efforçons de fournir la meilleure éducation pour nos élèves, répondant aux standards très stricts de ISI et BSO. Nous sommes aujourd'hui fiers de vous dire que nous sommes la seule école au Maroc à avoir choisi ISI comme organe d'inspection (ISI étant reconnue pour être extrêmement stricte) et même la seule à mener les élèves jusqu'au A level. Pour résumer notre histoire, notre présent et notre futur sont fondés sur le progrès académique des élèves et sur leur passion pour l'apprentissage.

**L'enseignement à l'anglaise attire de plus en plus de jeunes. Selon vous d'où vient cet engouement ?**

Les parents jugent nécessaire d'enseigner l'anglais à leurs enfants parce que le monde entier utilise cette langue comme un outil essentiel de communication. Les acteurs de ce monde, les multinationales, les institutions du savoir échangent en anglais. Cependant, la langue n'étant qu'un vecteur, certes important, mais les valeurs et l'éthique qui s'y mêlent restent fondamentales. En effet, le système éducatif britannique libère les potentiels des enfants tout en leur offrant une structure d'apprentissage rigoureuse. La culture générale est une force dans notre système. Le respect de soi, de l'identité de chacun sont également fondamentaux.

**Qu'est-ce que vous avez prévu comme nouveauté pour la prochaine rentrée et quelles sont les conditions d'accès à BISC ?**

En ce qui concerne la rentrée scolaire de l'année 2020/2021 nous avons prévu des emplois du temps plus exigeants, des cours de supports hebdomadaires additionnels pour renforcer le niveau académique des élèves (gratuitement). Le curriculum, unique à BISC, a décidé de mettre un accent particulier sur certaines matières, dispensant plus d'heures hebdomadaires que celles demandées par le curriculum Cambridge. Concernant le plan d'accélération, les élèves du primaire et du secondaire subiront tous un test de diagnostic approfondi à leur retour en septembre 2020. Nous évaluerons le niveau de compétences académiques de chaque élève par le biais de tests spécifiques, passés sur ordinateur. Une



fois les résultats reçus, des programmes d'apprentissage personnalisés pour les élèves seront élaborés. Ces plans incluront des cours de rattrapage l'après-midi qui remplaceront certains clubs (dispensés en temps normal). Nous avons également procédé à la création d'une bibliothèque virtuelle offrant des dizaines de milliers de livres virtuels. Plusieurs solutions digitales éducatives ont été mises en place pour anticiper toute situation différente des cours traditionnels en présentiel.

**Y a-t-il des mesures particulières que vous avez prises dans le contexte actuel de la Covid19 pour la rentrée 2020-2021 ?**

L'école a déjà commencé par tester tout le personnel. Une équipe médicale sera présente à l'entrée de l'école pour mesurer la température de chaque personne entrant à l'école, les distributeurs de gel désinfectant sont disponibles à l'entrée et dans chaque bâtiment. Les équipes de maintenance ont désinfecté toutes les salles, bâtiments, terrains de jeux et tous les jouets ou surfaces possibles que les élèves peuvent rencontrer. Toute personne ayant une fièvre  $\geq 37,50$  C ne devrait pas être autorisée à entrer. Les enseignants et les élèves de plus de 6 ans sont tenus de porter des masques faciaux tout le temps. Le personnel qui quitte l'école pendant la journée ne devra pas y retourner à moins d'avoir complètement désinfecté et changé ses vêtements. Un seul membre de la famille ou un tuteur est autorisé à entrer dans l'établissement scolaire pour déposer/récupérer son enfant. Les personnes souffrant de troubles médicaux, y compris les personnes âgées, ne devraient pas venir. Aussi, les équipes administrative et pédagogique étudient scrupuleusement différents scénarios de reprise avec leurs impacts tant organisationnels que pédagogiques. Nous sommes également en étroite collaboration, discussions et échanges avec les écoles du réseau COBIS, les British International Schools

dans le monde. Les meilleures pratiques ont toujours été partie prenante de notre démarche et le sont encore plus dans des situations comme celle de la Covid.

**Quelles sont les perspectives d'avenir pour les futurs lauréats de votre école ?**

BISC enseigne le programme scolaire de Cambridge. Il s'agit d'un programme d'études international créé et géré par l'organisation de renommée mondiale Cambridge International Examinations, qui est une émanation de l'Université de Cambridge. Le programme établit une norme mondiale pour l'éducation qui est reconnu par les universités et les employeurs du monde entier. Le programme est flexible, stimulant et inspirant, sensible à la culture mais international dans son approche. Notre intention est d'utiliser le programme de Cambridge pour développer la curiosité et le désir d'apprendre qui dureront tout au long de la vie de nos élèves. Ces derniers ont un programme exigeant : anglais, mathématiques, sciences, sciences humaines, arts, sports et informatique. En plus de leurs matières académiques, les étudiants du BISC apprennent à être des citoyens du monde résilients, respectueux et responsables. En ce qui concerne les perspectives d'avenir, les étudiants de BISC partent avec des diplômes Cambridge IGCSE et A Level de haute qualité qu'ils peuvent utiliser dans les universités du monde entier. BISC place ses étudiants sur la voie du succès mondial : les A level sont acceptés dans toutes les meilleures universités du monde. Nous pouvons être fiers de dire que certains de nos élèves sont en cours de préparation de leurs entrées à Oxford et Cambridge.

**Vos élèves peuvent participer au Prix International du Duke of Edinburgh (DofE) dès l'année prochaine. Pourriez-vous nous en dire un peu plus ?**

Le DoE est le plus grand prix d'excellence au monde pour les jeunes. Son programme d'activité bien pensée développe l'esprit, le corps et l'âme dans un environnement d'interaction sociale, de service communautaire, de leadership et de travail d'équipe. Il encourage les jeunes à prendre la vie comme aventure et à ne jamais cesser d'apprendre ou de se lancer des défis. Cette année sera pleine de belles surprises et d'accomplissements qui feront rayonner nos élèves marocains et internationaux dans le monde. BISC est la première et la seule école au Maroc à avoir obtenu cette prestigieuse accréditation. Il s'agit du 1er prix mondial dédié à l'accomplissement des jeunes : Duke of Edinburgh, du nom de la ville d'Edinburgh, en Écosse, est un titre substantiel qui a été créé trois fois pour les membres de la famille royale britannique depuis 1726. Le titulaire actuel est le prince Philip, époux de la reine Elizabeth II.

**Les élèves du primaire et du secondaire subiront tous un test de diagnostic approfondi à leur retour en septembre 2020. Nous évaluerons le niveau de compétences académiques de chaque élève par le biais de tests spécifiques, passés sur ordinateur. Une fois les résultats reçus, des programmes d'apprentissage personnalisés pour les élèves seront élaborés.**



الجامعة الأوروبية المتوسطية بفاس  
EUROMED UNIVERSITY OF FES  
UNIVERSITÉ EUROMED DE FÈS

Institution d'Utilité Publique à But non Lucratif



- **Diplômes reconnus** par l'État
- Enseignants-chercheurs issus de **plus de 20 nationalités différentes**
- Campus et infrastructures **d'enseignement et de recherche de rang mondial**
- **Des Bourses** pouvant couvrir la totalité des frais de scolarité
- Des formations **en double diplomation avec les meilleures institutions de l'Espace Euromed**

**INSCRIPTIONS OUVERTES**

Rendez-vous sur [www.ueuromed.org](http://www.ueuromed.org)



**Université Euromed de Fès**

Route de Meknès (Rond point Bensouda), 30 000, Fès - MAROC

Tél : +212 (0) 5 38 90 90 00 - Fax : +212 (0) 5 38 90 31 38

[contact@ueuromed.org](mailto:contact@ueuromed.org) / [www.ueuromed.org](http://www.ueuromed.org) / [facebook.com/ueuromed.org](https://facebook.com/ueuromed.org)

Après sa phase stress-test réussie

# Le «e-learning» prend ses marques



La Covid19 a pris tout le monde de court. Il a fallu trouver des solutions rapides pour garantir aux étudiants toutes filières confondues la suite des cours. Durant la période du confinement, les universités marocaines n'ont pas eu d'autres choix que de mettre en place des cours virtuels pour répondre à l'exigence de continuité de l'année. Certains cours sont ouverts à tous. Pour d'autres établissements, il

faut disposer d'un compte institutionnel pour accéder à ces plateformes, carrefour d'échange d'informations et de partage de documents.

## Génération Z

Sur le plan pratique, il se trouve que les étudiants (génération Z) sont familiers à ce genre de plateformes et se sont vite adaptés à ces modes de communication.

**Le «e-learning» est une expérience transformatrice aux étudiants et une nouvelle étape dans le système d'enseignement au Maroc. A la base, ce moyen était une solution établie par certains établissements américains pour se former et valider un diplôme à distance sans devoir se rendre physiquement dans une école.**

On parle alors de solutions comme Google Classroom ou Moodle par exemple. De leur part, les professeurs ont leurs espaces dans ces plateformes. Ils mettent leurs cours en ligne pour que les étudiants puissent les consulter. A l'instar des universités mondiales, certaines universités marocaines ont même permis à leurs enseignants d'enregistrer leurs cours en mode «Massives open on line courses».

## S'achemine-t-on vers l'université virtuelle ?

Le «e-learning» est une expérience transformatrice aux étudiants et une nouvelle étape dans le système d'enseignement au Maroc.

A la base, ce moyen était une solution établie par certains établissements américains pour se former et valider un diplôme à distance sans devoir se rendre physiquement dans une école. Elle s'est avérée comme une solution intéressante pour les personnes qui ont une activité en journée ou celles qui ne peuvent pas se déplacer. On parle même de la nécessité de développer l'université virtuelle. Mais jusque-là le présentiel reste le moyen inévitable pour la transmission du savoir. Il reste que cet épisode permettra aux établissements de l'enseignement supérieur de capitaliser sur cette expérience pour s'ouvrir à toutes les possibilités dans l'avenir.

## Rentrée : Al Akhawayn parée à toute éventualité

Dans un contexte marqué par l'incertitude, les établissements d'enseignement supérieur au Maroc examinent toutes les éventualités pour l'automne. C'est le cas notamment de l'Université d'Al Akhawayn qui a mis en place plusieurs scénarios. Le choix de faire de l'enseignement à distance ou opter pour le présentiel dépendra de l'évolution de la situation et des consignes du gouvernement comme l'a laissé entendre Amine Bensaid, président de l'Université, en réponse à une question posée par ALM lors d'une e-conférence le réunissant au chancelier Abdellatif Jouahri en début du mois de juillet. Calqué sur un modèle américain, Al Akhawayn a réalisé un benchmark sur les universités américaines. Celles-ci tournent autour du 100% présentiel, 100% online ou encore du semi-online. Il en ressort l'adoption d'un modèle «agile» qui permettrait de basculer vers la solution la plus opportune.

Durant la période du confinement, les professeurs de l'Université et les centres d'excellence d'Al Akhawayn ont mesuré chaque semaine l'efficacité de l'enseignement et le niveau de

satisfaction des étudiants. A la fin du semestre de printemps, l'évaluation des enseignements que l'établissement a faite a donné des niveaux de satisfaction similaires pour le présentiel et le «online». «Avant ou après la Covid, nous avons eu les mêmes taux de satisfaction de la part des étudiants», précise Amine Bensaid ajoutant que les scénarios déjà sur la table se basent sur 3 éléments : le premier est celui de gagner l'engagement de l'étudiant quelle que soit la formule d'enseignement adoptée (en ligne, en face à face, ou hybride), gagner l'engagement du professeur, et assurer le bien-être «the well being» des étudiants et des professeurs. Dans ces démarches, l'établissement universitaire compte associer les étudiants et les professeurs en s'appuyant sur leurs préférences et leurs suggestions.

D'ailleurs, Al Akhawayn élabore actuellement un premier rapport autour du «e-learning» à partir d'une cartographie coût-avantage et cursus. Notons que l'Université a récemment adopté un plan stratégique 2020-2025.

Pour la prochaine rentrée, elle a lancé de nou-

velles formations bachelor et master. L'École des sciences et de l'ingénierie sera renforcée à partir de l'automne 2020, avec 8 nouveaux programmes de premier cycle, en «Intelligence Artificielle et Robotisation», «Analyse de Big Data», «Génie des Systèmes d'Énergies Renouvelables», «Ingénierie en Cloud et en Logiciels Mobiles», «Systèmes Cyber-physiques», «Systèmes Informatiques», «Ingénierie des Systèmes d'Aide à la Décision» et «Ingénierie de Fabrication et de Logistique».

Plus encore, 3 nouveaux programmes ont été mis en place. Il s'agit d'un Master of Science en «Transformation Digitale», un Master of Engineering en Financial Technologies Fintech et un Master en «Analyse de Big Data».

L'École des sciences humaines et sociales a, quant à elle, mis en place deux nouveaux programmes de premier cycle en «Études Environnementales et Développement Durable», en «Planification et Gestion du Territoire», ainsi que deux masters en «Études de la Communication et Médias Numériques» et en «Développement des Ressources Humaines».





# Prodiges du Bac

## 21 jeunes de Lydex admissibles à Polytechnique

21 élèves formés au Lycée d'excellence Lydex de Benguerir dont 4 filles sont admissibles à Polytechnique-France. Ce lycée d'excellence est le fruit d'un partenariat public/privé et porté par la Fondation OCP pour la promotion d'un enseignement d'excellence en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. L'enseignement dans ce lycée repose sur trois dimensions fondatrices, à savoir : un établissement d'excellence ouvert tout d'abord aux élèves méritants, doté d'une dimension sociale favorisant l'accès à l'excellence aux élèves brillants issus de milieux vulnérables, porteur d'une dimension nationale dans la mesure où il couvre l'ensemble des régions du Royaume. Cet établissement scientifique et technologique dispose d'un campus résidentiel intégré. Il comporte le secondaire qualifiant et des classes préparatoires aux Grandes Ecoles.

## 19 au Bac

Parmi les candidats ayant obtenu plus de 19 au Bac figure la jeune Safia Lahbib. A 17 ans, elle a décroché son diplôme avec la mention de 19,19 en Sciences physiques (option française). Il s'agit de la moyenne la plus élevée réalisée au niveau de la région Marrakech-Safi au titre de la Session Juillet 2020. Au niveau du Maroc, la meilleure note est de 19,47/20, obtenue dans la région de Rabat-Salé-Kénitra (physique, option: français). Autre prouesse, une jeune marocaine a réussi à obtenir le baccalauréat en France avec une moyenne supérieure dépassant les 20/20. Ilham El Khalouki a obtenu le baccalauréat dans la filière générale économique et sociale (ES), avec la moyenne de 20,20. Née le 26 mai 2002 à El Menzel dans la province de Sefrou (Maroc), Ilham El Khalouki réside avec sa mère Wafaa Shaddadi dans le quartier de la Route de Vivrières, dans la commune de Villers-Cotterêts, dans le département de l'Aisne. Habitée aux bonnes notes, elle avait réussi son brevet en 2017 avec la mention très bien. Son souhait est de poursuivre ses études en droit en intégrant les classes préparatoires à l'École Normale Supérieure (ENS) de Paris.

## Plus de 85% de réussite chez les non-voyants

Aux examens du Baccalauréat, le taux de réussite des candidats scolarisés non-voyants à la session normale 2020 a atteint 84,81% au niveau national, contre 85,71% chez les candidats libres,

selon l'Organisation alaouite pour la protection des aveugles au Maroc (OAPAM). Au total, le nombre des candidats ayant réussi l'examen du baccalauréat au niveau national s'élève à 67,

sur 79 candidats. Pour ce qui est du nombre des candidats libres ayant validé leurs épreuves, il a atteint 6 sur 7 au niveau de la région Rabat-Salé-Kénitra, relève la même source.

**IGA**

Management  
Ingénierie

**1<sup>re</sup> école supérieure privée au Maroc**

**BAC+5**  
**BAC+3**

**ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT**

**INSCRIPTIONS OUVERTES**

**Le pont vers l'entreprise depuis 1981**  
[www.iga.ac.ma](http://www.iga.ac.ma)



Entretien avec **Thami Ghorfi**, président de l'ESCA

## «87% de nos diplômés sont recrutés dans les 6 mois qui suivent leur graduation»

**ALM :** Ce contexte de crise liée à la Covid19 impose à tous les établissements d'enseignement de mettre en place des dispositifs particuliers (mesures sanitaires et nouveaux créneaux de l'enseignement à distance). Quel est le dispositif pris par l'ESCA pour assurer la prochaine rentrée ?

**Thami Ghorfi :** Pour accueillir nos étudiants à la rentrée, plusieurs scénarios sont préparés. Notre objectif principal est d'assurer la scolarité de nos étudiants dans des conditions sereines. Les étudiants ont des ambitions et ont besoin d'avoir un cadre de travail qui les rassure en cette période de lutte contre la pandémie. Nous déploierons la meilleure solution en fonction des directives de l'État. L'expérience vécue cette fin d'année académique a montré la capacité d'adaptation des étudiants, mais aussi l'intérêt d'un encadrement de qualité.

**Pouvez-vous nous donner un aperçu sur l'évolution de l'ESCA au fil des années ?**

Depuis sa création, ESCA École de Management mise sur l'excellence académique et l'internationalisation de ses activités de formation et de recherche. L'École bénéficie aujourd'hui d'un puissant réseau de 4.000 lauréats dans de très nombreux secteurs. Nos étudiants tirent avantage d'une forte connectivité avec le monde professionnel (64 partenariats entreprises pour des stages, emplois, recherche, formation continue, etc.), et d'un large réseau de plus de 105 partenaires internationaux prestigieux. Le corps professoral de ESCA École de Management contribue d'une manière significative au développement de la pratique managériale au Maroc avec plus de 300 publications académiques. Les efforts déployés par l'école lui ont aussi permis de concrétiser sa vision, celle de devenir une institution de référence au Maroc et en Afrique. ESCA École de Management est aujourd'hui la seule Business School à détenir l'Accréditation internationale AACSB au Maroc et en Afrique francophone. L'École a confirmé sa réputation tant au Maroc qu'à l'international ; elle est classée 1ère au Maroc et 3ème en Afrique selon le dernier classement international Eduniversal.

**Quelles sont les valeurs que vous tenez à inculquer aux futurs lauréats de l'ESCA ?**

Nous avons 3 valeurs qui nous guident collectivement, l'ambition – l'innovation – le sens de l'engagement. Nous avons la conviction que l'ambition est un véritable levier de progrès. Nous accueillons tous les ans des centaines de jeunes qui ont de l'ambition pour eux-mêmes et pour leurs familles. En ce qui concerne l'innovation, nous considérons que nous avons tout intérêt à créer de nouveaux modèles adaptés au Maroc et à d'autres contextes émergents. Grâce à cette valeur innovation, nos étudiants sont ouverts aux autres cultures, à de nouvelles sphères, à un monde à imaginer et à réinventer. Cela vient aussi conforter l'esprit d'entrepreneuriat que nous cultivons chez nos étudiants. Enfin, le sens de l'engagement met en exergue le rôle que doivent jouer nos diplômés sur le marché et dans la société ; saisir les opportunités tout en respectant les principes de responsabilité et d'équité. Ces valeurs ne s'acquièrent pas dans un enseignement ou une



discipline, mais dans la confrontation de situations qui les questionnent, qui les amènent à réfléchir et à voir de quelle manière chacune et chacun a envie de contribuer à un monde meilleur.

**Comment vous positionnez-vous par rapport aux autres écoles de l'enseignement supérieur au Maroc et en Afrique ?**

Un jeune étudiant comme ses parents cherchent une institution de renom qui a fait ses preuves, qui le prépare dans les meilleures conditions à se transformer, à découvrir ses vraies capacités et à libérer son énergie. C'est là la puissance de toute l'expérience et le savoir-faire de ESCA ; chaque étudiante, chaque étudiant trouve au sein de l'École un espace propice pour son épanouissement. En prenant du plaisir dans ce qu'ils font, nos étudiants s'épanouissent pleinement. La dimension internationale fait partie de l'ADN de l'institution. Nos étudiants ont la possibilité de bénéficier de plus de 300 places d'échanges par an, dans le monde entier. Ils peuvent aussi accéder aux 15 doubles diplômes que propose l'école avec ses partenaires.

En rejoignant ESCA École de Management, nos étudiants ont l'assurance d'intégrer la plus internationale des Business Schools au Maroc, avec ses 30 nationalités présentes sur le campus et ses 250 étudiants internationaux qu'elle reçoit chaque année dans le cadre des différents programmes. Les étudiants sont accompagnés tout au long de leur programme par des enseignants qualifiés selon les meilleurs standards internationaux. Enfin, rappelons que ESCA École de Management a été la première École de commerce à être reconnue par l'État et elle est la seule au Maroc et en Afrique francophone à avoir l'accréditation internationale AACSB. Elle fait partie ainsi du cercle très restreint

des 5% meilleures Business Schools dans le monde.

**Selon vous, quelles sont les méthodes classiques de l'enseignement dont il faudra se défaire dans l'avenir et quelles sont celles sur lesquelles il faudra miser davantage ?**

Il est évident que l'enseignement en cours magistral, à l'ancienne, a vu ses limites depuis de longues années. L'étudiant ou l'apprenant doit être l'acteur principal dans son processus d'apprentissage, et cela ne peut pas se faire avec les méthodes classiques, où le focus est l'enseignant et non pas l'étudiant. Depuis quelque temps, et surtout avec les bouleversements qu'a connus le monde, nos étudiants ont besoin d'apprendre à travers la pratique, l'expérimentation, et la mise en situation pour pouvoir développer leur esprit d'analyse, de critique et celui de synthèse. A ESCA École de Management, nous avons introduit plusieurs nouvelles méthodes depuis des années, notamment la méthode des cas, les simulations de gestion et Business Games. Aujourd'hui, nous avons opté pour de nouvelles méthodes pédagogiques, comme la classe inversée et la «Station rotation» pour une meilleure interactivité avec l'enseignant mais également entre les étudiants. L'avantage majeur de ces nouvelles méthodes est qu'elles placent l'étudiant au centre du processus d'apprentissage. Il a la possibilité d'apprendre à son rythme, d'interagir et d'apprendre des autres étudiants, et surtout de profiter pleinement des apports de l'enseignant. Une autre méthode aussi importante que les premières est l'apprentissage par le jeu, qui est un outil fantastique, la gamification est l'avenir. Nous soutenons beaucoup nos enseignants à utiliser et à créer des jeux sérieux, les serious games, comme on dit. Quels sont les profils qui étudient à l'ESCA, combien d'étudiants étrangers compte l'école et d'où viennent-ils ?

Nous avons de jeunes étudiantes et de jeunes étudiants qui viennent de tous les horizons. De manière générale, il s'agit de jeunes qui ont envie de construire un avenir dans le monde de l'entreprise et expriment l'ambition d'être accompagnés dans de bonnes conditions tout au long de leur parcours académique. Les compétences sont programmées pour être acquises au fur et à mesure du temps. La place des compétences transverses telles que l'esprit d'entrepreneuriat, la compréhension du monde et de ses évolutions, les capacités à communiquer et convaincre, sont essentielles pour permettre à chacune et chacun de nos étudiants de se transformer. Les promotions sont globalement équilibrées avec 52% de filles et de nombreuses séries du baccalauréat. Les étudiants internationaux représentent 12% de nos effectifs et arrivent à plus de 25% à certaines périodes de l'année grâce à tous les échanges que nous recevons de 4 continents.

**Quelles sont les formations les plus prisées au sein de votre établissement ?**

En termes des programmes, nos étudiants ont plusieurs possibilités, à savoir le Programme Grande École en 5 années, le Bachelor en Gestion des Entreprises en 3 années ainsi que les Masters pour les étudiants titulaires d'une licence ou équi-

**En rejoignant ESCA École de Management, nos étudiants ont l'assurance d'intégrer la plus internationale des Business Schools au Maroc, avec ses 30 nationalités présentes sur le campus et ses 250 étudiants internationaux qu'elle reçoit chaque année dans le cadre des différents programmes.**



valent. Le Programme Grande École forme pour des métiers de management dans des fonctions stratégiques de l'entreprise. Le Bachelor en Gestion des Entreprises (Bac+3) prépare les étudiants à devenir des responsables opérationnels dans des champs où la demande est fortement exprimée par les entreprises. Quant aux masters, il s'agit de masters spécialisés en deux années ; ils s'adressent aux titulaires de diplôme Bac+3, qui souhaitent acquérir des compétences de spécialisation dans l'une des activités de l'entreprise. En termes de disciplines qui attirent davantage nos étudiants, nous notons d'une part les filières associées à des champs traditionnels de management comme la finance, l'audit et le contrôle de gestion, le marketing, la gestion des ressources humaines et la logistique et d'autre part, des filières émergentes qui prennent une place de plus en plus importante en répondant à de nouveaux besoins de développement des entreprises marocaines et de l'économie marocaine, en général, à savoir l'entrepreneuriat, le e-business et le Marketing Digital, et la logistique internationale.

**Pourriez-vous nous donner une idée sur les partenariats de l'école avec d'autres structures et qu'est-ce que ces partenariats apportent à l'école et à ses lauréats ?**

Concernant nos partenariats avec les universités étrangères, ils s'inscrivent dans la volonté de ESCA Ecole de Management d'offrir aux étudiants une expérience académique internationale. Cette stratégie nous permet aussi d'offrir à nos étudiants la possibilité de poursuivre des études chez l'un de nos

105 partenaires à travers le monde, tout en offrant la possibilité d'avoir un double diplôme parmi les 15 que nous proposons. Plus de 300 places sont disponibles pour une mobilité internationale dans le cadre des programmes d'échanges d'étudiants ou de voyage d'études sur les 5 continents. Cette stratégie a permis aussi de nouer des partenariats avec des universités prestigieuses telles que Grenoble École de Management, Bocconi University (Italy), CEIBS (Chine), Rotterdam School of Management (Netherlands), et Stern School of Business de New York University (USA)... Et cette année, nous avons ajouté à la liste de nombreux nouveaux partenaires dans plusieurs régions du monde en vue d'offrir plus de possibilités d'échanges pour nos étudiants et des doubles diplômes. Tous sont des institutions de premier plan dans leurs pays (Deusto à Bilbao en Espagne, Sup de Co Dakar, Kazan Federal University en Russie, Université Saint Jérôme de Douala au Cameroun...). Nombreux sont ceux qui bénéficient aussi, comme ESCA Ecole de Management, d'accréditations internationales comme la Business School de Pforzheim en Allemagne, Kedge Business School et EMLV en France ou Koç University à Istanbul en Turquie. Ce sont là de belles opportunités d'expériences internationales supplémentaires pour nos étudiants.

Pour conclure on peut dire avec beaucoup de fierté que ESCA Ecole de Management est la Business School la plus internationale au Maroc.

**Après leur diplomation, quelle trajectoire prennent les lauréats de l'ESCA ?**

Aujourd'hui nous avons dépassé les 4.000 Alumni. Grâce à la qualité de notre offre de formation, nos lauréats intègrent, avec succès, le monde de l'entreprise et développent des carrières qui répondent à leurs attentes. 87% de nos diplômés sont recrutés dans les six mois qui suivent leur graduation, et 81% de ces derniers occupent des postes de management. À la sortie de l'ESCA, 8% des diplômés se lancent dans l'entrepreneuriat. Entre 10% et 15% partent travailler à l'international (Émirats, France, Chine, USA...). Les autres s'intègrent sur le marché national.

**Grâce à la qualité de notre offre de formation, nos lauréats intègrent, avec succès, le monde de l'entreprise et développent des carrières qui répondent à leurs attentes.**

**Quelles sont les nouveautés de la prochaine rentrée ?**

Cette année, nous démarrons un nouveau programme : le Master en Management de Projets. Ce master reconnu par l'État est dispensé sur 2 années en part time et a pour objectif de former des cadres supérieurs aux métiers de management de projets.

Comme expliqué précédemment, la signature de plusieurs nouveaux partenaires fait aussi partie des nouveautés de la prochaine rentrée (Deusto à Bilbao en Espagne, Sup de Co Dakar, Kazan Federal University en Russie, Université Saint Jérôme de Douala au Cameroun...).

Et la meilleure nouveauté pour la fin : Pour la rentrée 2021 ESCA Ecole de Management ouvrira les portes de son nouveau campus au sein de la nouvelle place financière Casa Finance City sur une superficie bâtie de près de 16.500 m<sup>2</sup>.

## Forum de L'ETUDIANT -VIRTUEL-

Bacheliers Etudiants Parents

50 Universités et Grandes Ecoles  
vous invitent au

Forum de l'Étudiant Virtuel



vendredi <b>10</b>	samedi <b>11</b>	dimanche <b>12</b>	de 10 h à 20 h <b>Juillet</b>
jeudi <b>06</b>	vendredi <b>07</b>	samedi <b>08</b>	de 10 h à 20 h <b>Août</b>

[www.virtuel.etudiant.ma](http://www.virtuel.etudiant.ma)

Connectez-vous sur smartphone, tablette et ordinateur

GROUPE  
**L'ETUDIANT**  
Marocain  
Tél.: +212 522 861 234  
contact@etudiant.ma

Partenaire Officiel  
**ONCF**

وكالة المغرب العربي للأنباء  
**MAP**  
AGENCE MAROCAINE DE PRESSE

atlantic  
radio

المستقبل  
Aujourd'hui

L'ECONOMISTE  
[www.Etudiant.ma](http://www.Etudiant.ma)

Partenaire Media  
**HIT RADIO**

anapec

## Entretien avec Mostapha Bousmina, président de l'Université Euromed de Fès

## «L'UEMF développe une pédagogie novatrice»

**ALM : Quelles sont les grandes étapes du développement stratégique de l'UEMF ?**

**Mostapha Bousmina :** La création de l'Université Euromed de Fès (UEMF) émane d'une Initiative Royale avec l'objectif d'ériger à Fès un cadre d'enseignement supérieur et de recherche basé sur le dialogue inter-culturel, l'échange et la coopération entre les deux rives de la Méditerranée avec un prolongement naturel vers l'Afrique subsaharienne. L'UEMF a un statut de fondation à but non lucratif, jouissant de l'utilité publique et elle est placée sous la Haute Présidence d'Honneur du Souverain. Elle fut aussi labellisée par l'Union pour la Méditerranée (UpM) avec l'appui de ses 43 pays membres. L'UEMF est également un environnement international où se côtoient quotidiennement des étudiants et des enseignants-chercheurs représentant plus de 30 nationalités. Actuellement, l'établissement dispose de la plus grande plateforme d'impression 3D au pays, la première plateforme digitale universitaire, la première école d'ingénieurs en intelligence artificielle et la seule usine 4.0 sur campus en Afrique (en cours de réalisation). Elle mène de nombreux travaux de recherche-innovation à but finalisé et en lien étroit avec le monde socio-économique et industriel. Elle a aussi un think tank qui se penche sur les questions Euro-Méditerranée-Afrique.

**Quelles sont les filières les plus prisées au sein de l'Université Euromed de Fès ?**

L'Université développe une pédagogie novatrice qui favorise l'initiative, l'innovation, l'ouverture, la maîtrise des langues, l'entrepreneuriat, et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (soft skills, life skills, study skills et professional skills). Les formations sont structurées en trois grands pôles : le Pôle Ingénierie et Architecture ; le Pôle Sciences Humaines et Sociales et le Pôle Biomédical et Biotechnologie.

Le Pôle Ingénierie offre des formations en Génie Mécanique, Génie Électrique et Génie des Technologie de l'Information et de Communication, en Ingénierie Digitale et Intelligence Artificielle, Génie Biomédical et Biotechnologie, en Génie Civil et en Architecture, Design et Urbanisme et d'autres formations d'Ingénierie. Le pôle Sciences Humaines et Sociales offre des formations dans le domaine des langues, traduction et interprétariat, tourisme, sciences politiques et juridiques, du business et management, etc. La plupart de ces formations sont en partenariat avec les meilleures



institutions de l'espace euro-méditerranéen et débouchent aussi sur des doubles diplômes.

**Qui peut s'inscrire à l'UEMF et comment accompagnez-vous vos étudiants durant leur parcours au sein de l'Université ?**

Notre université accueille des étudiants de profils divers, nationaux et internationaux, répondant aux critères d'éligibilité liés à chaque établissement et filière. L'admission se fait suite à une étude de dossier et un concours qui qualifie les candidats sur leur potentiel, leur motivation, et leurs compétences. En ce qui concerne les admissions parallèles, elles sont possibles à tout niveau, de bac + 1 à bac + 4, sur étude de dossier. Dès leur inscription à l'Université, les étudiants bénéficient d'un encadrement rapproché et personnalisé au sein de leur établissement d'accueil. Ils sont aussi encadrés par une équipe pédagogique dédiée avec l'aide du bureau des affaires estudiantines. Des activités visant à développer et renforcer les compétences relationnelles et organisationnelles sont organisées ponctuellement au sein de l'Université telles que les start-up weekend, hackathons, compétitions de culture générale, débats... Cette équipe reste à l'écoute des étudiants pour les accompagner dans leurs projets liés à leur parcours universitaire jusqu'au jour de leur graduation.

**Comment s'organise la vie estudiantine au sein de l'UEMF ?**

L'UEMF met à disposition de ses étudiants des opportunités et des services contribuant à leur développement et à leur épanouissement à travers différentes activités sociales, scientifiques, sportives, culturelles et artistiques. Ces activités leur permettent de sti-

muler leurs compétences, talents et passions à travers l'implication d'une vingtaine de clubs gérés et animés par les étudiants eux-mêmes tout au long de l'année. Les étudiants de l'UEMF prennent part également à des actions citoyennes à l'échelle régionale et nationale dans le cadre d'un stage avec une implication sociale. L'université dispose également d'une infrastructure sportive, notamment un espace fitness composé d'une salle de cardio, de musculation et d'activités para-sportives.

**Avec le contexte particulier de Covid19, quelles sont les mesures que vous prévoyez pour la rentrée 2020-2021 ?**

Notre université a déployé les technologies numériques depuis plusieurs années et il était très facile pour nous de passer du mode présentiel au mode d'enseignement à distance dès l'annonce du confinement. À l'exception des travaux pratiques, presque la totalité de nos cours et travaux dirigés ont été assurés à distance en utilisant plusieurs technologies digitales avec une grande satisfaction aussi bien des professeurs que des étudiants. Dans ce contexte de crise sanitaire, l'UEMF adopte rigoureusement une série de pratiques nécessaires pour limiter le risque de propagation du virus dans le campus et garantir la sécurité et la santé des étudiants, enseignants-chercheurs, staff administratif et visiteurs. En cette période d'examen, nous avons installé des caméras thermiques et des thermomètres à infrarouge pour prise de température sans contact, et à une distance de 1 à 3 mètres. Dans les salles d'examen, la distanciation sociale est respectée et un circuit adapté est mis en place pour mieux gérer les flux des étudiants, en plus de la distribution de masques en tissu certifiés et la mise à disposition du gel hydroalcoolique aux endroits les plus fréquentés. Les surfaces plus sujettes à des contacts avec les mains font l'objet d'une désinfection quotidienne.

**Quelles sont les nouveautés de la rentrée prochaine en termes de formation ?**

La formation à l'UEMF est en constante évolution et cette année c'est la formation d'ingénieurs en biomédical et en biotechnologie qui accueillera sa première promotion au titre de l'année 2020/2021. Cette formation est le fruit d'une combinaison entre la médecine, la chimie, la biologie d'un côté et des sciences de l'ingénierie de l'autre. Elle prépare des ingénieurs experts, créatifs et habiles disposant de connaissances élargies en sciences, biologies, physique, médecine et mathématiques en vue de répondre aux problématiques médicales et biologiques. La formation en biomédical et biotechnologie ouvre les horizons aux lauréats d'œuvrer dans différents domaines dont l'industrie, les hôpitaux, les universités ou les organismes publics ou privés. Nous lançons aussi cette année un MBA en partenariat avec l'École supérieure de commerce Audencia.

**Dès leur inscription à l'Université, les étudiants bénéficient d'un encadrement rapproché et personnalisé au sein de leur établissement d'accueil. Ils sont aussi encadrés par une équipe pédagogique dédiée avec l'aide du bureau des affaires estudiantines.**

# “Transformer mon potentiel pour devenir Manager”

Programme Grande École - BAC+5



**ENTRETIEN  
D'ADMISSION  
28 JUILLET**

**+ DE 300  
BOURSES DE MÉRITE  
DISPONIBLES**

Marketing & Communication

Finance, Audit & Contrôle de Gestion

International Business

Entrepreneuriat & Développement International

 [esca.ma](http://esca.ma)

 +212 646 115 966

 +212 522 209 120

**ESCA**  
SHAPING LEADERS





Prisées par une grande part des jeunes bacheliers

# Architecture, médecine, ingénierie... Ces disciplines phares à l'épreuve de la Covid19

ALM a choisi de mettre en lumière trois disciplines phares dans l'enseignement supérieur, à savoir l'architecture, la médecine et l'ingénierie en génie civil en donnant la parole aux experts.

**Architecte, un métier qui évolue mais la formation tarde à suivre**



«Les études en architecture ne sont pas si compliquées que ça pour qu'on les restreigne aux seuls scientifiques», Rachid Boufous, architecte-urbaniste et membre du Conseil national de l'Ordre des architectes.

Face aux contraintes imposées par la Covid19, la conception architecturale classique va changer de paradigme. Cette mue doit être accompagnée par une formation plus adaptée. Pour Rachid Boufous, architecte-urbaniste et membre du Conseil national de l'Ordre des architectes, «l'accès à l'Ecole nationale d'architecture se fait sur concours sur la base d'une note au baccalauréat qui avoisine les 17 de moyenne. Seuls les étudiants des branches scientifiques ont le droit d'y concourir, ce qui constitue, à mon avis, une injustice qui est faite aux autres bacheliers venant des autres branches, et qui sont tous aussi brillants. Les études en architecture ne sont pas si compliquées que ça pour qu'on les restreigne aux seuls scientifiques. Malgré cela, nous nous apercevons que ce mode de sélection ne permet pas forcément l'éclosion de talents plus tard».

Et de poursuivre: «La formation actuelle d'architecte pêche par un manque de compétences acquises sur le terrain. Les étudiants en architecture font très peu de stages professionnels durant leur cursus. Le stage professionnel exigible

par la loi 16.89 qui régit notre profession et qui dure deux ans, après l'obtention du diplôme d'architecte, n'est jamais fait pour des raisons d'ordre organisationnel». Il propose dans ce sens que ce stage soit organisé au cours du cursus universitaire de 6 ans, à partir de la 4ème année, qu'il soit fait à moitié en agence d'architecture privée et pour moitié à l'école ; supervisé par un encadrant, un maître de stage et un représentant de l'ordre des architectes. «Ce stage doit être sanctionné par un examen, dont la réussite conditionne la possibilité offerte à l'étudiant de préparer son diplôme final d'architecte», recommande-t-il.

Par ailleurs, il est nécessaire d'établir des passerelles avec d'autres formations universitaires, notamment: la préservation du patrimoine, la programmation et l'économie des projets, l'environnement, l'urbanisme, le paysagisme, l'archéologie, les métiers de l'artisanat, le BIM, les beaux-arts, la sociologie, les sciences humaines, indique l'expert ajoutant que l'architecte est amené dans son activité à intervenir dans beaucoup de secteurs et de domaines et à résoudre dans sa conception plusieurs problématiques auxquelles sa formation de base ne le prépare pas.

Pour lui : «Le métier étant de plus en plus compétitif, il est de plus en plus urgent d'envisager des spécialisations accrues dans tous ces domaines».

**La médecine : Une passion avant tout...**



«La formation actuelle d'architecte pêche par un manque de compétences acquises sur le terrain. Les étudiants en architecture font très peu de stages professionnels durant leur cursus. Le stage professionnel exigible par la loi 16.89 qui régit notre profession et qui dure deux ans, après l'obtention du diplôme d'architecte, n'est jamais fait pour des raisons d'ordre organisationnel».

«La Covid19 a bouleversé la pratique de la médecine dans les hôpitaux», Ahmed Amine El Oumri, professeur en médecine à la Faculté de médecine et pharmacie d'Oujda.

Télémedecine, e-learning, et dernières technologies... la médecine est une des disciplines qui a le plus évolué durant la période de la Covid19. Son enseignement n'est pas en reste. C'est ce que nous apprend Mohamed Amine El Oumri, professeur en médecine à la Faculté de médecine d'Oujda, médecine physique et réadaptation -médecine du sport - douleur interventionnelle. «La Covid19 a bouleversé la pratique médicale dans les hôpitaux à travers la réorganisation des circuits de soins (Covid et non Covid), et l'implication de tous les acteurs de soins dans la prise en charge des patients Covid. Dans le quotidien, le renforcement des mesures préventives (port obligatoire de masques, utilisation plus fréquente de solutions hydroalcooliques) a été de rigueur, par la force des choses, au sein des structures hospitalières et au sein des cabinets», indique-t-il.

Concernant l'enseignement en médecine, Ahmed Amine El Oumri confie : «La Covid19 nous a permis de découvrir le e-learning qui n'était pas utilisé à grande échelle dans l'enseignement médical. Ce qui pourra ouvrir la voie rapidement à un changement radical dans l'enseignement à travers l'utilisation des nouvelles technologies dans le transfert de savoir. Le développement de la télémedecine, déjà initié bien avant la Covid19, peut nous offrir beaucoup d'opportunités dans la prise en charge des patients, notamment dans les zones peu médicalisées». Pour lui, la médecine est avant tout une passion.

Par ailleurs, la formation des futurs médecins pourra profiter de l'essor technologique prisé durant cette crise pour faire intégrer la télémedecine, les technologies de l'information mais aussi le renforcement des capacités dans certaines approches comme la simulation médicale dans le domaine de la gestion des urgences, des catastrophes et des épidémies.

· Conseil de carrière : «Il faut que tout jeune qui s'apprête à commencer des études en médecine sache que la médecine est une passion, un dévouement et surtout l'amour d'un métier accompagné d'un total respect des patients», précise-t-il.



## Ingénierie en génie civil : cultiver sa curiosité



«L'artisan est le meilleur professeur de l'ingénieur chantier débutant !», Mohamed Nawfal Boutahir, directeur-adjoint du Bureau de normalisation des techniques et équipement de la construction français (BNTEC)

«Ingénieur en génie civil est un métier transversal, qui accompagne un projet de construction depuis sa conception jusqu'à sa

réalisation et des fois pour sa déconstruction. On peut dire que l'épisode Covid19 a remis les espaces de vie, de travail et d'habitation au centre des préoccupations des professionnels de la construction et également des utilisateurs. Certaines réflexions voient le jour concernant la capacité de ces espaces à garantir la santé et la sécurité des occupants face à une épidémie comme celle que nous avons vécue.

D'autres se préoccupent de l'adaptabilité des bâtiments face à des changements de mode de vie comme le télétravail ou les espaces de coworking...», explique Mohammed Nawfal Boutahir, directeur-adjoint du Bureau de normalisation des techniques et équipement de la construction français (BNTEC). Et de poursuivre : «Un ingénieur sorti d'école devra donc être sensibilisé à de tels enjeux pour avoir la capacité de proposer des solutions techniques efficaces. Il devra également être sensibilisé aux aspects normatifs et réglementaires de la construction qui assurent la santé des usagers, comme par exemple les exigences liées au taux de renouvellement d'air dans un espace en fonction de sa destination. L'ingénieur peut éga-

**L'ingénieur peut également assurer la fonction de manager pendant la réalisation des travaux, il est ainsi responsable de la gestion de la co-activité d'équipes dont les métiers et les interventions différents...».**

lement assurer la fonction de manager pendant la réalisation des travaux, il est ainsi responsable de la gestion de la co-activité d'équipes dont les métiers et les interventions différents. Il est donc essentiel qu'il soit en mesure de s'adapter aux contraintes liées à une telle co-activité en respectant les règles sanitaires». Dans ce sens, la qualité d'un ingénieur se mesure par sa capacité à résoudre les problèmes auxquels il fait face. Non seulement grâce à ses capacités scientifiques, mais également grâce à ses compétences humaines telles que l'écoute, la communication, l'ouverture et la curiosité.

• *Conseils de carrière :*  
«Tout d'abord, la passion pour ce secteur et aimer construire ! Ensuite avoir un fort esprit d'équipe et de solidarité. Il faut aussi rester très humble pour mieux apprendre car aussi surprenant que cela puisse paraître, l'artisan est le meilleur professeur de l'ingénieur chantier débutant ! L'ouverture et la curiosité seront également un atout incontestable pour évoluer et faire évoluer son métier», conclut-il.

## Questions à El Montacir Bensaid, ex-directeur de l'Ecole nationale de l'architecture (ENA), architecte et enseignant

# «Nous nous devons d'intégrer dans l'enseignement les spécificités marocaines»

ALM : Dans le contexte post-Covid, quels sont les enseignements et les «skills» qui doivent être intégrés dans la formation des architectes de demain ?

El Montacir Bensaid : L'enseignement de l'architecture est par essence dicté par l'utilisateur, par ses attentes, ses contraintes et l'espace dans lequel sa culture le fait évoluer, il est donc flexible et doit s'adapter aux nouveaux défis. La Covid doit, à notre niveau, être prise en considération et faire l'objet d'une approche circonstancielle dans la formation que nous dispensons. Tout d'abord dans la conception des unités d'habitation exigües qui dans le cas du confinement, sans espaces conséquents de circulation, sans balcons et terrasses et sans des aménagements extérieurs dignes de ce nom, ont largement contribué à la propagation du virus et au non-respect des règles de distanciation physique. Ensuite, il n'est plus possible de réfléchir en termes d'architecture pérenne d'urbanisme classique.

Nos villes doivent être repensées, la mobilité urbaine, les distances entre les services...

Pensez-vous que les conditions actuelles d'entrée aux écoles d'architecture permettent de choisir les bons profils ?

J'ai été, pendant 8 ans, directeur de l'ENA de Rabat et j'avais réformé le concours d'accès à l'ENA en partant du principe que le profiling et l'entretien oral nous permettent de mieux sélectionner les candidats. Les résultats ont dépassé nos espérances, malheureusement ce type de concours est trop transparent, trop chirurgical et n'arrange pas tout le monde. On ne peut pas choisir les bons profils sur des moyennes gonflées au bac, des mentions ou des types de bacs mais sur les motivations, les attentes des étudiants, les sensibilités à l'art, les aptitudes personnelles à communiquer, et les équilibres psychologiques. La sélection peut se faire sur un minimum de moyenne au bac pour réduire le nombre mais surtout élargir l'accès à d'autres types de bacs. L'entretien oral est extrêmement important, je dirais qu'il doit être incontournable.

Pour les épreuves écrites c'est la connaissance générale qui doit primer. Il est aberrant que l'on

pose des questions d'architecture à un candidat qui va entrer en 1ère année d'architecture, cela n'a aucun sens.

Quelles sont les failles à combler dans la formation actuelle des étudiants-architectes au Maroc ?

Les formations dispensées en architecture sont hétérogènes au Maroc, surtout depuis la privatisation de ces formations, non pas dans le sens critique, car elles peuvent être enrichissantes si elles sont bien encadrées mais face aux défis qui nous attendent, elles restent en deçà des besoins. Je m'explique : une école privée partenaire d'une école française par exemple est susceptible de prendre l'enseignement français pour argent comptant.

Or au Maroc, nos futurs architectes vont devoir affronter des situations qui n'existent pas ou plus en Europe : l'habitat précaire et les bidonvilles, les constructions en terre, les médinas et leur tissu urbain, les villes nouvelles, l'habitat rural et les zones désertiques, la ghettoïsation de nos banlieues, la dégradation de nos riads et fon-



douks transformés en dortoirs pour familles nombreuses... Tout ça pour dire que nous nous devons d'intégrer dans l'enseignement les spécificités marocaines. Oui nous devons évoluer à l'international, pouvoir évaluer en connaissances nos confrères d'ailleurs : durabilité, basse consommation d'énergie, environnement, villes intelligentes... Mais en même temps pouvoir faire de la mésothérapie chez nous.

## Bourses d'études ou prêts bancaires

## Voici quelques solutions de financement offertes

Afin de financer leur cursus, les bourses d'études paraissent pour beaucoup d'étudiants de l'enseignement supérieur comme la solution idoine. Conscient de cela, l'Etat espère élargir la base des étudiants bénéficiaires de ces bourses. En témoigne la décision prise durant l'année universitaire 2019-2020 de réserver un montant supplémentaire de plus de 28 millions de dirhams aux bourses d'études. L'objectif étant d'augmenter le nombre des subventions accordées à 18.757 étudiants pour la même période universitaire et en faciliter l'accès.

## L'Etat veut élargir la base de boursiers

Le nombre de bénéficiaires de bourses d'enseignement supérieur durant la saison universitaire qui s'achève a atteint 155.000 bourses, ce qui représente un taux de 75% du total des candidatures déposées sur la plateforme en ligne des bourses à environ 1.744.000 avec un taux de réponse favorable de 84%. Cette augmentation a permis à 36 provinces, qui n'ont pas de structure d'enseignement supérieur, de bénéficier d'une manière exceptionnelle de ce budget. Cette année, le nombre total de bourses accordées, toutes filières académiques confondues, atteindra plus de 386.000 boursiers, dont 356.000 étudiants en premier cycle, 21.000 en deuxième cycle et 9.000 en cycle doctoral.

## Doctorants

Réuni le jeudi 18 juin, le Conseil de gouvernement avait adopté le projet de décret N. 2.20.407 modifiant et complétant le décret



2.18.512 du 9 Ramadan 1440 (15 mai 2019), fixant les conditions et modalités du versement aux étudiants des bourses d'étude et les conditions et modalités de mise des crédits réservés à ces bourses à la disposition de l'Office national des œuvres universitaires, sociales et culturelles. Présenté par

**Le nombre de bénéficiaires de bourses d'enseignement supérieur durant la saison universitaire qui s'achève a atteint 155.000 bourses, ce qui représente un taux de 75% du total des candidatures déposées sur la plateforme en ligne des bourses à environ 1.744.000 avec un taux de réponse favorable de 84%.**

le ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ce texte modifie et complète certaines dispositions du décret 2.18.512. Ce document permettra la distribution des bourses allouées à la préparation des diplômes de docteur en médecine, de docteur en pharmacie, de docteur en médecine dentaire, de docteur vétérinaire, d'ingénieur d'État, d'architecte ou de diplôme d'institutions de commerce et de gestion, pour les étudiants qui poursuivent leurs études au Maroc. L'octroi de ces bourses comprend l'attribution de la bourse de l'échelle 1 aux étudiants inscrits aux trois premières années (6.334 dirhams par an), de la bourse de l'échelle 2 aux étudiants en quatrième et cinquième années (7.334 dirhams par an) et de la bourse de l'échelle 3 aux étudiants en sixième et septième années (12.154 dirhams par an). Notons par ailleurs que l'Office national des œuvres universitaires, sociales et culturelles (ONOUSC) est l'organe chargé de dispenser aux étudiants les prestations fournies dans le cadre de la vie universitaire au titre de l'hébergement, de la restauration, de la couverture sanitaire, des bourses d'étude et des activités culturelles et sportives. Les modalités et démarches d'obtention des bourses d'études sont détaillées sur le site en ligne de cette structure.

## Prêts bancaires et garanties

Le financement des études après le Bac est de plus en plus coûteux. Cela nécessite pour certains parents des sacrifices importants. Pour ceux qui ont fait de l'épargne pour leurs enfants, le problème ne se pose pas de la même manière tandis que pour ceux qui s'y sont pris en retard, il ne leur reste que de recourir aux crédits bancaires. Les banques offrent une panoplie de crédits bancaires pour financer ces études dans une école supérieure au Maroc. Ainsi, les montants de financement sont proposés avec un taux pré-



férentiel. Le prêt peut aller par exemple jusqu'à 250.000 DH. Certaines banques proposent de financer les 3 années d'études supérieures tandis que le remboursement peut se faire sur une durée pouvant s'étaler sur 5 ans. Par ailleurs, la Caisse centrale de garantie qui sera rebaptisée «Banque Publique de l'Entreprise» garantit des prêts étudiants pour les jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement privé reconnu par l'Etat dans plusieurs filières. Les conditions et les modalités sont consultables sur le site dudit organisme.



Entretien avec Mohammed Zaoudi, directeur de l'IGA

# «Nos lauréats ont déjà fait leurs preuves dans différents secteurs d'activités»

**ALM :** Quelles sont les dates marquantes dans l'histoire de l'IGA ?

**Mohammed Zaoudi :** Il s'agit d'une question simple mais en même temps difficile à résumer en quelques lignes. Comme vous le savez, l'IGA est le précurseur dans l'enseignement supérieur au Maroc depuis plus de 39 ans déjà. Et résumer toute une longue et belle histoire en quelques lignes sera un peu difficile mais si j'ai à distinguer quelques dates elles seraient les suivantes : création de l'IGA en 1981, accréditation par l'Etat de toutes les filières en 2011/12, reconnaissance par l'Etat de tous les diplômes de l'IGA en 2017/18, et atteindre le chiffre rond de quarante ans d'existence en 2020/21.

**Dans le contexte de la Covid19, avez-vous pris des mesures particulières pour la rentrée prochaine ?**

Contrairement à ce qui pourrait être dit par la plupart des acteurs exerçant dans le domaine, et même avec toutes les contraintes rencontrées cette année causées par cette crise sanitaire, notre bilan est très positif car nous avons pu faire face à tous ces obstacles grâce à notre vision d'anticipation et innovation continue, qualités qui nous ont énormément aidés à surmonter et réussir cette année très particulière.

En ce qui concerne la rentrée prochaine, effectivement plusieurs mesures ont été mises en place :

- Volet hygiène : Nous avons déjà commencé par mettre en place des procédures post-confinement qui seront élargies et développées pour accueillir dans les meilleures conditions nos chers étudiants et parents.

- Volet pédagogique : Conception et mise en place d'un système éducatif hybride en mode «blended learning» qui nous permettra de continuer à assurer une bonne qualité de formation grâce à un apprentissage mixte, et qui permettra aussi à l'école d'être prête pour une possible dégradation de la situation sanitaire relative à cette épidémie.

- Volet logistique : Nos agents travaillent en permanence sur la désinfection des locaux, salles, et matériels utilisés par nos chers étudiants et professeurs.

- Volet sécurité : Appliquer les mesures Covid19 en passant par la distanciation, port obligatoire des masques, contrôles réguliers de températures, ...

**L'enseignement à distance s'est imposé durant la période de la crise sanitaire. Qu'est-ce que vous avez prévu dans ce cadre pour la rentrée prochaine si jamais ce cas de figure se représente ?**

Avec un système éducatif basé sur un apprentissage mixte «blended learning» nous



serons plus que jamais prêts. Nos chers professeurs ont aussi travaillé sur un ensemble de capsules éducatives qui viendront renforcer la proposition actuelle du groupe, et qui a comme principal objectif la qualité du contenu pédagogique et l'accompagnement de l'étudiant. Juste à titre d'information : nous avons mis en place des cours de soutien allant jusqu'à la rentrée prochaine afin de combler toutes les possibles lacunes de certains de nos chers étudiants durant l'année écoulée.

**Le management est au cœur de la formation au sein de votre école. Comment faites-vous pour adapter votre enseignement de base à l'évolution rapide de cette discipline ?**

Nous formons bien entendu à l'IGA des ingénieurs et des managers, et effectivement toutes ces disciplines ont connu une évolution très rapide, notamment avec la digitalisation. Aujourd'hui le digital est devenu un des atouts indispensables pour le bon management, il n'est plus une alternative mais plutôt une nécessité. Pour ce faire, tous nos programmes sont réévalués et renforcés à la fin de chaque exercice en consultation avec notre cellule de veille et nos partenaires professionnels. Ce qui permet à nos chers IGAistes d'intégrer le monde professionnel avec toutes les garanties.

**Pourriez-vous nous donner une idée sur les partenariats de l'IGA avec d'autres structures et qu'est-ce que ces partenariats apportent à l'école et à ses lauréats ?**

**Aujourd'hui le digital est devenu un des atouts indispensables pour le bon management, il n'est plus une alternative mais plutôt une nécessité. Pour ce faire, tous nos programmes sont réévalués et renforcés à la fin de chaque exercice en consultation avec notre cellule de veille et nos partenaires professionnels.**

Dans une logique d'un partenariat public-privé, nous comptons depuis plus de 20 ans sur plusieurs partenaires nationaux et internationaux. Il s'agit d'une longue liste de grandes universités et écoles françaises et marocaines avec lesquelles nous collaborons sur plusieurs volets : partage d'expériences, recherche et développement, formations, échange d'étudiants, séminaires et conférences.

Grâce à ce genre de partenariat, le groupe IGA s'est forgé une image et une réputation très importantes à l'échelle internationale.

**Après leur obtention de diplôme, quels sont les parcours auxquels se destinent les lauréats de l'IGA ?**

Un de nos points forts à l'IGA est que nous comptons sur le plus large réseau des lauréats qui dépasse les 15.000 diplômés depuis notre création en 1981. Des lauréats qui ont déjà fait leurs preuves dans différents secteurs d'activités, chose qui permet à notre groupe IGA d'avoir une grande notoriété sur le marché de l'emploi.

La grande majorité de nos chers lauréats est sollicitée et attirée par l'intégration des grandes structures, tandis que presque 10% optent pour l'entrepreneuriat ou un troisième cycle. Plus de 56% de nos ingénieurs convergent vers les sociétés de services ou conseils, alors que presque 30% intègrent le secteur industriel. Contrairement à nos managers qui préfèrent les grands cabinets et banques aux structures industrielles.

Recherche, développement et entrepreneuriat

# La période de Covid19 révélatrice d'ingéniosité

L'UM6P de Benguerir ne cesse de surprendre. Durant la période de la crise sanitaire, un bond qualitatif en matière de recherche et développement a été remarqué. A son actif, l'Université compte des projets innovants et salutaires en matière de R&D. Orientée vers l'accompagnement des jeunes, l'UM6P récolte le fruit de ses actions sur le terrain.

## Un drone pour détecter les rassemblements

Parmi ces dernières innovations on compte les drones pour le suivi des rassemblements testés dans les villes de Marrakech et Benguerir. Derrière ce service : la startup Aerodrive Engineering Services incubée à l'Université Mohammed VI Polytechnique. Depuis le début du mois d'avril, la startup a accompagné les autorités locales des deux villes en mettant à leur disposition une solution sans contact, plus précisément des plateformes de contrôle à haute précision déployées à travers des drones qui œuvrent tout au long de la journée à la détection de tout rassemblement qui ne respecte pas le confinement. «Ces systèmes, équipés de caméras à haute précision, accompagnent les forces de l'ordre en renforçant la détection sur une superficie



importante (de l'ordre de 90 hectares par jour) y compris dans des ruelles ou espaces difficiles d'accès et contribuent également au rappel à l'ordre en diffusant des messages personnalisés», indiquent les initiateurs de ce projet ajoutant que les drones contribuent grâce à leur large couverture spatiale, couplée à des capteurs adaptés, ces systèmes ont assuré une efficacité

additionnelle dans les interventions des forces de l'ordre. Tandis que sur d'autres applications, des gains en temps, en précision, et en rendement peuvent facilement être réalisés avec ces systèmes. Incubée à l'Université Mohammed VI Polytechnique, Aerodrive Engineering Services (AES) est une start-up qui accompagne depuis deux années la R&D d'acteurs dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, du BTP ainsi que dans l'industrie extractive.

## U-Founders : une structure d'appui à la création d'entreprise lancée

Contribuer à l'émergence de startups innovantes dans tous domaines d'activités, diffuser l'esprit entrepreneurial et valoriser les travaux de recherche effectués au sein de l'Université Mohammed VI Polytechnique. C'est l'objectif de «U-Founders» tout en accompagnant les étudiants et chercheurs de sorte à ce qu'ils deviennent des créateurs de solutions. L'établissement déploie des programmes de sensibilisation à l'entrepreneuriat, de pré-incubation et d'incubation à destination des étudiants, des chercheurs, des entrepreneurs et intrapreneurs appartenant à l'écosystème de l'université. «Ces programmes s'articulent autour de deux thématiques : la «Deep Tech», regroupant les projets issus de la recherche & développement et orientés innovation de rupture dans des secteurs en lien avec l'agenda de recherche de l'UM6P ; et la «Shallow Tech», regroupant les projets dont le modèle économique est basé sur des innovations technologiques relativement simples», indique l'Université.



## Nafas : le respirateur de réanimation en soins intensifs

Ce respirateur baptisé Nafas combine la haute technologie et l'intelligence artificielle. Il a été élaboré par plus de 70 collaborateurs volontaires : professeurs, médecins, ingénieurs, doctorants, managers et étudiants. «Nafas est le résultat d'un travail commun entre plusieurs départements R&D de l'UM6P qui ont travaillé, durant 7 semaines, en parfaite synergie pour réaliser ce prototype, première étape vers l'industrialisation de ce produit», indique l'Université. Il pourra équiper les salles de réanimation et de soins intensifs. Notons que le consortium marocain qui s'est associé pour faire aboutir ce projet est composé entre autres de l'UM6P, du Groupe OCP, la Fondation OCP, le Centre hospitalier universitaire Mohammed VI de Marrakech, les écoles de coding et d'informatique 1337, ou encore YouCode.

Entretien avec Khalid Machchate

Directeur de W&amp;T Technologies et fondateur de Skillearn

# «La Digital Literacy et la maîtrise de langues étrangères sont d'une importance capitale»

Khalid Machchate a accumulé une grande expérience dans le secteur des technologies de rupture. Actuellement directeur de K&W Technologies, l'expert est fondateur de Skillearn et fait partie des «Forbes 30 Under 30». Le jeune professeur et speaker international nous livre sa vision sur les métiers de demain, les «skills» à intégrer dans l'enseignement universitaire pour préparer les jeunes au marché de l'emploi et à l'entrepreneuriat.



**ALM :** Dans le contexte post-Covid, quels sont les enseignements et les «skills» qui devront être intégrés dans nos universités et nos écoles ?

**Khalid Machchate :** Je pense qu'il faut distinguer deux types de «skills» à intégrer en université post-Covid :

-Skills technologiques : Ils sont en relation avec les métiers praticables à distance, ceci afin de saisir l'opportunité économique du fait que les Gafam et équivalents européens et asiatiques ont accéléré le mouvement vers le «Remote Work» et le «Remote Hiring», comme Twitter qui a décidé de mettre quasiment tous ses employés au travail à distance, ce qui permettra d'élargir le marché du travail pour ceux maîtrisant ces métiers au monde entier, tout en participant à la richesse du tissu productif marocain. Cependant, ceci devra être accompagné impérativement par une formation entrepreneuriale et intrapreneuriale pour inculquer la prise d'initiative, l'innovation, l'adaptabilité et la résilience de ces jeunes qui sortent à ce marché de travail mondialisé et qui doivent créer leurs propres opportunités, entrepreneuriales mais aussi auto-entrepreneuriales.

-Les skills en gestion de relations professionnelles et interpersonnelles : Plus communément appelée Soft Skills, Essential Skills ou encore Power Skills. Le besoin s'en voit exacerbé post-Covid par la nationalisation, mais aussi la mondialisation, d'un grand nombre de métiers. Ceci augmentera le nombre d'opportunités accessibles à chacun certes, mais imposera en même temps plus de compétition sur ces opportunités. Dans ces cas-là,

hors la maîtrise technique, le facteur décisif en recrutement deviendra ces Essential Skills. La complexité supplémentaire de gérer ces relations professionnelles par visioconférence interposée n'arrangera pas les choses pour les court et moyen termes, et imposera une maîtrise encore plus profonde des Essential Skills. De même la Digital Literacy et la maîtrise de langues étrangères sont d'une importance capitale.

**Comment développer l'esprit entrepreneurial auprès des jeunes ?**

Il faut développer non seulement la connaissance entrepreneuriale mais aussi l'action entrepreneuriale et intrapreneuriale auprès des jeunes pour réussir la transformation de leur «mindset» et leur capacité d'exécution en même temps. Il faut aussi créer des plateformes de jobs étudiants, des parcours d'alternance, et des opportunités d'auto-entrepreneuriat au sein des universités sont aussi importants sinon plus que d'intégrer des formations entrepreneuriales dans les parcours universitaires et mettre des incubateurs dans chaque campus. Lorsque l'université a besoin d'un site web, d'organiser une conférence, de tondre le gazon, ou de repeindre les terrains, on devrait avoir le réflexe de poster cela comme opportunité pour les étudiants de faire, sur la base d'appel d'offres simplifié, comme c'est le cas sous d'autres cieux. Il n'y a rien de plus encourageant et préparant pour se lancer vers l'entrepreneuriat, et apprendre les valeurs de qualité, d'intégrité et de professionnalisme, que de pouvoir saisir une opportunité, et se faire rémunérer pour un travail bien fait, tout en étant responsabilisé sous termes contractuels.

**Quelles sont les failles à combler dans l'enseignement des IT au Maroc ?**

Aussi simplement que je puisse l'exprimer, le nombre insuffisant de jeunes formés, la variété des parcours de formations et technologies enseignées très limitée, le contenu de formation non mis à jour et pédagogie caduque, le manque de formation complémentaire en Soft Skills et en langues étrangères.

**Selon vous, comment faire en sorte que nos écoles et nos universités puissent donner des formations plus adaptées au marché de l'emploi ?**

Pour adapter les formations et cursus au marché de l'emploi, il faut 3 éléments fondamentaux : écouter le marché actuel, faire de la veille pour le marché de demain, et créer des cursus capables de s'adapter d'année en année en matière de contenu et formation des formateurs. Pour écouter le marché actuel, il faut créer des ponts de discussion entre le privé et les universités et écoles, à l'instar de certaines écoles techniques spécialisées dans l'automobile et l'avionique et leur effort de co-création de parcours de formation professionnelle initiale avec les plus gros acteurs privés du secteur pour préparer les compétences adéquates et demandées, mais aussi des programmes de reconversion de diplômés dans des domaines adjacents ou plus génériques. En ce qui concerne la veille pour le marché de demain, nous pouvons remarquer un certain nombre de tendances générales qui permet de se projeter, au moins de façon approximative, sur les grands axes de formation demandée sur le moyen terme, notamment en se renseignant sur les différentes compétences demandées par les entreprises mondiales sur le devant de la scène de chaque secteur d'activité important au Maroc, ainsi que ceux pouvant faire l'objet de paris stratégiques à long terme. Dans cette perspective de projection moyen et long termes, nous devons former des profils versés dans ces verticales futures, qui ont assez de connaissances et compétences génériques pour pouvoir être facilement convertissables, et en une courte période de 3 à 6 mois de formation pratique en collaboration avec l'employeur, vers des compétences plus pointues dans des domaines adjacents.

Mais nous pouvons faire encore mieux, et plus adaptatif en cours de formation, en passant vers une méthodologie de formation hybride, où on peut non seulement mettre à jour le contenu de formation quasi annuellement, mais on pourra aussi transformer les heures passées en présentiel vers un focus très pratique et «soft skills», ce qui permettra d'améliorer considérablement la qualité des diplômés.

**Pour adapter les formations et cursus au marché de l'emploi, il faut 3 éléments fondamentaux : écouter le marché actuel, faire de la veille pour le marché de demain, et créer des cursus capables de s'adapter d'année en année en matière de contenu et formation des formateurs.**

Place aux métiers de demain

# Ruée vers la spécialisation



d'améliorer leur classement au niveau international. L'intelligence artificielle, la robotique et ce qu'on appelle la réalité virtuelle s'invitent dans tous les domaines d'activité et transforment les métiers existants. Parallèlement, elles en créent de nouveaux. Parmi les nouveaux métiers, on retrouvera ceux par exemple liés à la data et à la protection des données, les data scientists, trafic managers, energy manager, ou encore les Chief Data Officers (CDO). Dans la période post-Covid, certains secteurs vont recruter plus que d'autres. Déjà en 2018, un document du World Economic Forum présageait qu'en 2025, les machines accompliraient plus de tâches que les humains. Mais la révolution robotique par exemple créera des millions d'emplois dans le monde. Ledit document va même jusqu'à dire que 54% des employés des grandes entreprises auraient besoin d'une reconversion importante afin de tirer pleinement parti des possibilités de croissance offertes par la quatrième révolution industrielle. «Les entreprises sont prêtes à recourir davantage à des fournisseurs extérieurs pour effectuer des tâches spécialisées, à recruter du personnel selon des arrangements plus souples, à recourir au travail à distance et à déplacer certaines activités afin de s'assurer l'accès aux talents», précise-t-on.

Il y a moins de dix ans la plupart des métiers dans l'innovation n'existaient pas. A coup sûr, la ruée vers l'or concernera dans l'avenir des profils plus complets, «agiles», capables d'interagir sur la transformation digitale des entreprises et l'ensemble des projets affé-

rents, et ce quelle que soit la formation de base. Cette capacité d'adaptation doit être prise en compte dans les enseignements fournis actuellement dans l'enseignement supérieur afin de permettre à nos jeunes d'être plus compétitifs et à nos universités

Questions à Youssef El Hammal, CEO de YM Africa

## Ce que cherchent les recruteurs...

**Youssef El Hammal est CEO et fondateur de YM Africa -Youth Employment Initiative, entreprise spécialisée dans l'accompagnement des jeunes de 15/25 ans depuis le choix de leur formation jusqu'à leur intégration du marché professionnel.**

**Il nous livre son analyse.**

**ALM :** Quels sont selon vous les secteurs qui vont recruter le plus après la crise de la Covid19 ?

**Youssef El Hammal :** Nul doute que les conséquences de la Covid19 sur le monde du travail sont de grande envergure. Malgré le recul des embauches dans les métiers saisonniers, certains secteurs continuent de recruter. Nous remarquons que l'offre d'emploi reste soutenue dans certains secteurs comme le marketing digital, la pharmaceutique, l'étude de marché, ainsi que les métiers de l'informatique.

**Qu'est-ce que la Covid19 a changé sur le plan du choix des carrières auprès des nouveaux bacheliers ?**

Aujourd'hui, les bacheliers sont conscients que l'orientation après le baccalauréat est une étape très importante dans leur cursus. Ils sont plus avertis vis-à-vis des établissements prisés par les recruteurs et s'orientent de plus en plus vers des métiers d'avenir.

**Quels sont les conseils que vous donneriez à un jeune qui vient de décrocher son bac pour faire un bon choix de carrière ?**

Il faut apprendre à se connaître et avoir un projet de carrière et trouver un domaine qui vous intéresse, qui vous passionne. Il est également nécessaire d'adapter le choix de la formation avec le marché de l'emploi, analyser les secteurs d'activités et s'informer suffisamment sur les différentes carrières et le parcours pour y accéder.

**En tant qu'expert, quelles seront dans l'avenir les qualités les plus recherchées par les recruteurs ?**

Le marché de l'emploi n'est pas linéaire quand il s'agit du choix des profils. Toutefois, les attentes des recruteurs tendent à faire la part belle aux hard et soft skills. Nous constatons aussi que l'état d'esprit du marché du travail pousse à la spécialisation, les

recruteurs insistent de plus en plus sur l'importance d'être spécialisé dans un domaine précis, et d'être reconnu pour une expertise.



Entretien avec **Anas El Filali**  
CEO Lorem et expert en stratégies numériques

## «Il faut mettre en valeur nos chercheurs et créer des vocations»

Augmenter son capital de connaissances est ce qui permet à toute organisation d'avancer. Il est donc plus que jamais indispensable de miser sur la recherche et développement (R&D) dans des secteurs comme celui des IT pour percer en termes de compétitivité. Pour y voir plus clair, Anas El Filali, CEO de Lorem, entreprise spécialisée dans les nouvelles technologies et des nouvelles techniques de production de contenu numérique, nous donne son éclairage sur le sujet.

**ALM :** Les IT sont un grand pourvoyeur d'emploi. Quels sont selon vous les métiers qui seront incontournables dans ce secteur ?

**Anas El Filali :** Pour cela, il faut contextualiser. Par exemple, les ingénieurs en «machine-learning» sont et seront très demandés dans plusieurs pays. Mais au Maroc, ceux qui auront développé cette expertise trouveront difficilement un emploi. Les ingénieurs data auront le vent en poupe, mais hors Maroc. Pour la simple raison que nous n'avons pas accès à la matière première, à savoir la data. Mais imaginez que l'Etat décide à travers une loi que les opérateurs télécoms aient droit d'exploiter la data de leurs usagers... Là, c'est un nouveau marché qui s'ouvre et les ingénieurs data seront très sollicités par les employeurs. Les ingénieurs cloud auront un bon avenir puisque le Maroc se dirige vers l'obligation de garder les données stratégiques au niveau des data centers locaux. Il y a aussi les métiers liés à la robotisation industrielle : vu les avancées rapides en matière d'industries (automotive ou aéronautique). Je citerais aussi les développeurs des web application ou Web Stack et Mobile dev (je ne parle pas de développer des sites web classiques qui auront encore une place au soleil, mais bien des services beaucoup plus complexes). Si on parle des IT associées à d'autres métiers en expertise au Maroc, vous trouverez rarement un ingénieur IT spécialisé en IT médical, logistique ou autre... ces profils très spécialisés sont rares. D'ailleurs, l'hyper expertise est



l'une des solutions pour préserver son emploi le plus longtemps possible devant l'avènement de l'automatisation.

**Qu'est-ce qui manque au Maroc pour qu'il soit plus performant en matière de R&D dans ce secteur ?**

Il faut protéger l'investissement en R&D. Qu'est-ce qui poussera un industriel à faire de la R&D si demain son entreprise n'a pas de marché, ou si son produit amélioré est vite éliminé des appels d'offres par exemple car le produit est plus cher que le produit Turquie/Chine/... De plus, il faut encourager la R&D, non pas par de la subvention directe (créatrice de passe-droits) mais indirecte par de la défiscalisation de la R&D et surtout s'assurer que la libre concurrence règne sur le marché. On notera également que les banques/opérateurs télécoms en concurrence devront absolument innover pour se démarquer... Autre point : l'Etat est là pour faire de la recherche fondamentale

et c'est là qu'elle doit investir et personne ne pourrait le faire sans son aide. Par ailleurs, l'Etat ne saurait faire et ne pourrait se substituer au privé, plus efficace, agile et qui vit sous la contrainte de l'efficacité. La R&D pour le privé est synonyme de «évoluer ou périr». L'Etat par contre pourrait réunir les bonnes personnes autour d'une même table, c'est ce qu'on a vu actuellement avec les lits d'hôpitaux automatisés 100% marocains ou les machines respiratoires...

Sur un autre plan, il est nécessaire qu'un shift culturel s'opère dès le plus jeune âge : essayer et échouer, c'est un moyen pour mieux faire demain. Ce qui est fatal, c'est de ne rien essayer. Remettre en question les schémas préétablis, c'est aussi cela innover. Il faut croire en nous et notre avenir commun. L'avenir commun est ce qui permet à un chercheur de rester au pays tout simplement. Je dirais aussi qu'il est important de mettre en valeur nos chercheurs et créer des vocations...

**Quels sont les enseignements ou les «skills» qui devront être inclus dans les programmes des écoles et des universités marocaines pour que nos jeunes soient plus adaptés aux besoins du marché de l'emploi ?**

Cela peut tenir en une phrase : leur apprendre à apprendre par eux-mêmes... en groupe. Il n'est plus nécessaire (il est même inutile) de donner l'information puisqu'elle existe un peu partout sur Internet. Par contre, il vaudrait mieux leur apprendre à comment chercher la bonne information... et innover. Pour y parvenir, il faut oublier complètement l'ancien modèle de l'enseignant qui donne l'information et l'étudiant qui ne va faire que restituer cette information sur une feuille d'examen. Commencer dès le plus jeune âge le travail en équipe est primordial. Il faut introduire le creative thinking, la résolution de problèmes complexes, le coding, les sciences appliquées à l'électronique et autres... l'enseignant dans ce processus sera le chef d'orchestre. Il indique, coordonne, et accompagne.

**Selon vous, comment faire en sorte que notre enseignement supérieur public puisse permettre aux jeunes d'être plus créatifs ?**

Il faut en priorité sortir du format purement académique de l'enseignement. Aucun professeur dans une grande école, université ou autre, ne devrait avoir ce titre que s'il a fait du terrain.

**Il faut protéger l'investissement en R&D. Qu'est-ce qui poussera un industriel à faire de la R&D si demain son entreprise n'a pas de marché, ou si son produit amélioré est vite éliminé des appels d'offres par exemple car le produit est plus cher que le produit Turquie/Chine/...**

Il sera utilisé à travers des prêts aux entreprises privées locales

# BCP contracte un prêt de 100 millions de dollars de la BERD

K.T

Une nouvelle réponse apportée par la BERD pour contrer l'impact du coronavirus au Maroc. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement accorde dans ce sens un prêt de 100 millions de dollars à la Banque Centrale populaire. Ce financement sera utilisé à travers des prêts aux entreprises privées locales. «Ce prêt est le deuxième accordé dans le pays dans le cadre de l'Enveloppe de Solidarité de la BERD, mise en place afin de répondre aux besoins immédiats de financement à court terme des clients existants et pour renforcer la résilience du secteur financier pendant la crise du coronavirus», peut-on relever d'un communiqué de la BERD. Et de préciser que «la BCP déploiera les fonds de la BERD en faveur des petites et moyennes entreprises qui connaissent une diminution de leur activité, de leur chiffre d'affaires et de leur rentabi-



© CHAFIK ARICH

lité afin de répondre à leurs besoins de liquidités». La Banque européenne rappelle dans sa communication qu'elle a été l'une des premières institutions financières à développer des instruments financiers et de conseil adéquat pour atténuer

l'impact de la pandémie sur l'économie. «La BERD prévoit de consacrer l'ensemble de ses activités à la lutte contre l'impact économique de la crise causée par la Covid19 et ambitionne de soutenir les économies où elle opère à hauteur de 21 milliards

d'euros sur la période 2020-2021». Pour ce qui est de la Banque centrale populaire, la BERD indique que le groupe fait partie de la deuxième banque du Maroc en termes de prêt. La BCP offre une large gamme de services bancaires

aux particuliers, aux entreprises et aux investisseurs, en mettant l'accent sur les micro, petites et moyennes entreprises. Rappelons que le Maroc est un membre fondateur de la BERD. À ce jour, elle a investi 2,4 milliards d'euros au niveau national à travers 65 projets. Rien qu'au premier semestre de l'année 2020, les investissements de la BERD ont atteint les 300 millions d'euros contre plus de 110 millions en 2019.

«Ce prêt est le deuxième accordé dans le pays dans le cadre de l'Enveloppe de Solidarité de la BERD mise en place afin de répondre aux besoins immédiats de financement à court terme des clients existants et pour renforcer la résilience du secteur financier pendant la crise du coronavirus»

Elle favorisera le développement d'affaires maroco-françaises

# Lancement en grande pompe de My CFCIM

Les perspectives de la reprise post-crise sanitaire ont été analysées lors de l'inauguration de My CFCIM. Il s'agit d'une plateforme conçue par la Chambre française de commerce et d'industrie au Maroc (CFCIM) pour relancer les affaires après un arrêt momentané suite à la crise sanitaire. «My CFCIM est un projet ambitieux et puissant à travers lequel nous voulons apporter des réponses efficaces aux impacts économiques auxquels font face nos entreprises», explique Jean-Pascal Darriet, président de la Chambre. Cette plateforme a en effet pour ambition d'apporter des réponses pragmatiques afin de déboucher rapidement sur des développements d'affaires significatifs. Son lancement est le fruit d'ateliers sectoriels ayant permis aux membres de la chambre d'entrevoir les pistes de relance économique à suivre en cette conjoncture. «L'idée de cette plateforme nous est apparue en écoutant nos entreprises adhérentes, notamment

durant le confinement où de fortes attentes ont été manifestées», relève-t-on de M. Darriet. En vue de mettre en œuvre les transformations nécessaires, les entreprises ont manifesté leur besoin d'accélérer leur flux d'accès au savoir, au marché et aux compétences. «My CFCIM est venue accompagner les opérateurs économiques dans cet esprit. La plateforme incarne une force de proposition et une solution business», indique le président de la CFCIM. Et de préciser : «L'heure est résolument à la relance. C'est ainsi que nous allons faire de cette période une magnifique réussite économique pour l'écosystème entrepreneurial». La CFCIM a en effet dédié toute une journée au lancement de la plateforme durant laquelle des acteurs publics nationaux ont pris part. A noter que la plateforme My CFCIM réunira notamment la communauté d'affaires de la Chambre et son écosystème. Elle permettra ainsi aux entreprises participantes d'échanger



à travers un outil de networking propulsé par l'intelligence artificielle. La plateforme permettra, pendant un an, aux adhérents de multiplier les contacts avec les clients et partenaires potentiels, et ce à travers une expérience digitale immersive. My CFCIM offre par ailleurs de nombreux avantages dont un accès

gratuit à un espace de networking propulsé par l'intelligence artificielle, des discussions via des chat vidéo et des sessions de streaming en direct pour interagir en temps réel. My CFCIM se veut également une plateforme «multidevice» (Web et mobile) avec une programmation riche et interactive.

# Fabriqué de composants disponibles sur le marché national OB lance des respirateurs artificiels 100% marocains

Leila Ouchagour  
louchagour@aujourd'hui.ma



## Préparation et dates clés du projet


«Ce beau projet montre bien la capacité des industries aéronautiques et spatiales à s'adapter, à se réinventer au vu du contexte. Ces produits d'une fiabilité supérieure sont conformes à des normes aéronautiques de hauts standards. Les équipes OB n'ont pas hésité à s'investir pleinement dans ce projet solidaire pour équiper les hôpitaux du pays et venir en aide aux patients», indique l'entreprise. Sur le plan du calendrier de l'urgence de livraison des premiers respirateurs artificiels, le 30 avril 2020, l'entreprise a commencé ses opérations sur la partie carte, avec 245 cartes réalisées en urgence à terminer pour le 21 mai 2020. La première validation du câblage de la carte sur le châssis avec validation des solutions techniques s'est déroulée le 12 juin 2020. Enfin, la fabrication assemblage de la carte sur les châssis, avec en vue 320 produits finis à travailler par OB, avait démarré le 15 juin.


Selha Group ajoute une nouvelle corde à son arc. Le Groupe industriel spécialisé en électronique dans les domaines de l'aéronautique, de la défense, des télécommunications, des énergies et du médical innove avec la fabrication de respirateurs artificiels 100% marocains. Et c'est son site OB basé à Casablanca qui s'est mobilisé pour la réalisation de ce projet. «Dans le cadre de la lutte contre la Covid19, ce projet d'envergure est le fruit de discussions entre le ministère de l'industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique mais aussi de chercheurs, d'universitaires et d'industriels. L'objectif était de concevoir un appareil de respiration artificiel avec des composants disponibles sur le marché national», explique l'entreprise. Sur le plan pratique, OB s'occupe de la création des instructions de fabrication, des propositions techniques sur les solutions à mettre en œuvre, par l'étude du besoin client transformée en opération gammée, sur le produit et de contribution des métiers de câblage, retouche, collage et test, sur le projet. Cela va jusqu'à l'intégration finale électrique, à savoir le câblage de la carte sur le châssis mécanique. OB est portée sur la partie électronique et câblage, c'est-à-dire le cœur qui fait fonctionner le système. L'entreprise annonce dans ce cadre un total de

500 respirateurs artificiels qui ont été commandés. Ils fonctionneront à terme avec ou sans électricité et bénéficieront d'une autonomie de 3.000 heures. Il convient de souligner également que c'est par le biais du GIMAS (Groupement des industries marocaines aéronautiques et spatiales) que OB a été sollicité en renfort sur la par-


tie électronique. Dans ce sens, le site de Casablanca est intervenu sur l'industrialisation de la carte électronique qui à terme pilotera l'ensemble du dispositif du respirateur. Il était question de fiabiliser la carte en vue d'une fabrication en série (suppression de composants CMS & traversant, câblage filaire, collage, test...).

**DES CONTENANCES ET PRODUITS ADAPTÉS  
AUX PROFESSIONNELS POUR VOUS PROTÉGER**


gamme antiseptie par 




**GELS ET SOLUTIONS HYDROALCOOLIQUES**  
50 ML À 25 L



**SAVON ANTIBACTÉRIEN**





service-clients@nectarome.com / 05 24 31 00 17

### Assemblée générale ordinaire : LEMM élit son nouveau bureau exécutif



Les membres de LEMM (Entreprises du médicament au Maroc) viennent de tenir leur assemblée générale ordinaire à Casablanca pour élire leur nouveau

bureau exécutif. La présidence a été confiée à Abdelali Besri, directeur général de Pfizer. Aussi, les membres de LEMM, véritables promoteurs à l'international de l'expertise marocaine, soutiennent le Royaume dans sa stratégie de leadership continental. Dans un communiqué, LEMM assure continuer à collaborer avec les différents intervenants afin de soutenir l'accès des patients marocains à l'innovation thérapeutique ainsi que le développement et la promotion de la recherche & développement au Maroc.

### A l'occasion de la fête du Sacrifice, Infinix lance la promotion «Eid Big Sales»

Suite au déconfinement et à l'approche de la fête du Sacrifice, Infinix va à la rencontre de ses fans à travers un roadshow du Nord au Sud du Maroc. A cette occasion, Infinix invite ses clients à participer jusqu'au 03 août à la grande tombola. La tombola sera organisée sur deux volets. Lors du roadshow, les clients auront la possibilité de participer à la tombola sur les lieux de vente en activation pour tenter de gagner des cadeaux sur place. De plus, pour chaque achat d'un smartphone Infinix de n'importe quel point de vente au Maroc, les clients peuvent suivre la page facebook infinixmorocco pour plus d'informations et participer à la grande tombola et tenter de gagner d'autres lots.



### Peintures : Endes dévoile son nouveau produit Stonia

Endes, la marque de peinture lancée en 2007 par la société GIEM, leader dans le marché marocain des encres d'imprimerie, dévoile son nouveau produit Stonia et continue à élargir sa gamme de peinture pour bâtiment. Stonia existe en plusieurs couleurs et nuances. C'est un revêtement décoratif effet granit très haute performance, destiné à embellir et protéger les supports en béton ou en bois. Il est destiné pour travaux neufs, ou pour reprendre des supports anciens. Produit à l'eau, pour intérieur et extérieur, il s'applique au pistolet et résiste aux intempéries et aux variations des températures (entre -15 et +75°C), il se marie avec toutes les ambiances. La marque Endes, certifiée ISO 9001 version 2015, a été développée par des professionnels des peintures bâtiment.



### Une transaction d'une valeur de 9,2 milliards USD

## La maison mère d'Avito rachète eBay Classifieds Group

Adevinta ASA (ADE), maison mère norvégienne d'Avito au Maroc, a annoncé, le 21 juillet, le rachat de 100% des actifs d'eBay Classifieds Group, la branche mondiale des petites annonces d'eBay Inc. pour une valeur globale de l'ordre de 9,2 milliards USD.

Selon les modalités de l'accord, eBay recevra 2,5 milliards USD sous forme de liquidités et de l'ordre de 540 millions d'actions Adevinta, ce qui équivaut à une participation de 44% dans la société Adevinta («l'entité unifiée»). Adevinta accordera à eBay des actions avec droit de vote représentant environ 33,3% du total des droits de vote et une nouvelle catégorie d'actions sans droit de vote pour le solde de sa participation qui atteindra alors 44%.

L'union des deux entités équivaut à la création d'un leader mondial de petites annonces, avec un portefeuille diversifié et complémentaire d'actifs et de marques dans 20 pays, touchant un milliard de personnes et générant trois milliards de visites par mois.

Ce solide profil combiné, avec un chiffre d'affaires estimé



à hauteur de 1,8 milliard d'USD et un EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements) de près de 600 millions USD en 2019, sera doté d'un potentiel de synergie important, estimé entre 150 et 185 millions d'USD d'EBITDA d'ici trois ans. La clôture de la transaction est prévue d'ici le premier trimestre 2021, sous réserve de l'approbation des actionnaires d'Adevinta et des vérifications de conformité réglementaire usuelles. Le conseil d'administration d'Adevinta a approuvé la transaction à l'unanimité, ce qui devrait permettre de créer

de la valeur à long terme pour tous les actionnaires, notamment Schibsted, qui détient actuellement 59% des actions d'Adevinta, et Stiftelsen Tinius, qui détient actuellement 6% des actions d'Adevinta.

Schibsted fera en parallèle l'acquisition des actifs danois d'eBay Classifieds Group pour 330 millions d'USD, réduisant le paiement cash d'Adevinta à environ 2,17 milliards d'USD. À l'issue de la transaction, la participation de Schibsted passera de 59% à environ 33%. Rappelons qu'Adevinta est actionnaire à 100% d'Avito.

### «Nektachfou Bladna»

## L'émission séduit plus de 4 millions de Marocains

Dans le cadre du plan de relance du tourisme interne et pour inciter les Marocains à découvrir et à voyager dans les différentes régions du Royaume, l'ONMT et la chaîne 2M ont mis en place un partenariat inspirant et innovant en termes de contenus dont le dispositif repose sur la mise en place de différents programmes : des émissions touristiques, des émissions jeux télévisés, des émissions radio, des capsules radio qui seront diffusées sur les différents supports médias de 2M (2M TV, 2M Radio, 2M.ma, My2M, les pages réseaux sociaux de 2M). L'objectif de ce partenariat est d'une part accompagner la relance du tourisme interne en stimulant le plaisir et l'envie de voyager chez les Marocains et aussi de travailler sur la levée des

freins liés au tourisme national et susceptibles de pousser au maximum sa croissance (stimuler la préférence nationale, désaisonnaliser les voyages, diversification des destinations et des régions de voyage, augmenter la fréquence de voyage durant l'année,...). La première émission de divertissement Nektachfou Bladna, diffusée le 21 juillet, a enregistré une audience record de plus de 4 millions de téléspectateurs et une part d'audience télévisée nationale de plus de 40%.



Elle est programmée chaque mardi durant les mois de juillet-août et regroupe 6 célébrités marocaines originaires de différentes régions du Maroc pour animer et répondre aux questions du duo de présentateurs de 2M Hicham Masrar et Ibtissam Koutaibi.





En plus de son soutien aux TPE, la région s'engage à contribuer dans d'autres projets de développement visant à favoriser la création des opportunités de travail et d'améliorer les conditions économiques et sociales des populations locales ciblées.

## Les porteurs de projets soutenus dans le cadre du programme d'amélioration du revenu et l'inclusion économique

# Tanger-Tétouan-Al Hoceïma : La région au chevet des TPE

DNCR à Tanger Najat Faïssal  
nfaissal@aujourd'hui.ma

Soutenir les très petites entreprises très actives dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et n'ayant bénéficié d'aucun programme d'appui aux TPE tel que celui d'Intilaka ou l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH). C'est dans ce contexte que le conseil de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (CR-TTA), la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS-TTA), la wilaya et l'Institution régionale de la formation et de développement se mobilisent en vue de renforcer le développement de cette catégorie d'entreprises.

Et ce à travers un projet de convention de partenariat visant à soutenir les porteurs de projets conformément au programme d'amélioration du revenu et l'inclusion économique dans le monde rural et dans le cadre des efforts déployés pour la réalisation des activités génératrices de revenus permettant de réduire les inégalités sociales. Selon les dispositions de cette convention, la région s'engage à mobiliser une enveloppe budgétaire de 25 millions de dirhams pour atteindre les objectifs tracés dans le cadre de ce projet de partenariat. Elle a également pour mis-

sion d'acquiescer un bus, qui servira comme «maison des TPE» dans le monde rural. Les bénéficiaires de cette initiative vont y suivre des séances de formation, d'encadrement et d'accompagnement dans les différentes étapes de la réalisation de leurs projets. La CCIS-TTA se charge, elle, de la mise en place des espaces, destinés à accueillir des maisons des TPE sur le territoire urbain. La chambre a pour mission d'assurer la formation, l'encadrement et l'accompagnement au profit des TPE. Alors que la wilaya de la région se charge d'attribuer des ressources financières

supplémentaires en cas de nécessité pour compléter la réalisation de ce projet. Elle s'engage également à contribuer au suivi et à la coordination avec tous ses partenaires dans le cadre de cette convention. L'Institution s'engage, quant à elle, à contribuer à la formation, l'encadrement et l'accompagnement au profit des porteurs de projets aussi bien sur le territoire urbain que rural. Elle a également pour mission d'apporter son soutien financier à plus de 1.500 projets au niveau de la région du Nord. Dans ce sens, «les bénéficiaires du soutien financier s'engagent en

contrepartie à échanger leurs expériences réussies avec les autres TPE et de contribuer à leur encadrement», selon les dispositions de cette convention. En plus de son soutien aux TPE, la région s'engage à contribuer dans d'autres projets de développement visant à favoriser la création des opportunités de travail et d'améliorer les conditions économiques et sociales des populations locales ciblées. Parmi lesquels figurent la mise en place d'une zone d'activités économiques à Fnideq ou d'un nouveau village des artisans dans la province de Chefchaouen.

## Maroc-Allemagne : Signature de trois accords de 701,3 millions €

Le ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration et l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Rabat ont signé, mercredi à Rabat, trois accords portant sur une enveloppe globale de 701,3 millions d'euros (M€), mise à la disposition du Maroc sous forme de prêts et de dons. Paraphés par le ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration, Mohamed Benchaâbou, et l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne à Rabat, Götz Schmidt-



Bremme, ces accords témoignent de l'excellence des relations de coopération et des liens d'amitié entre le Maroc et l'Allemagne ainsi que de la pertinence des domaines d'intervention de cette coopération qui se concentre sur des secteurs prioritaires de développement du Maroc, notamment la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, le développement économique durable et la gestion des ressources en eau, précisent les deux parties dans un communiqué conjoint.

## Cybermenaces : Le nom de Netflix le plus usité

En termes de cybercriminalité, Netflix figure parmi les principaux appâts. Les chercheurs de Kaspersky ont étudié le paysage des cybermenaces de cinq grandes plateformes de streaming (Hulu, Disney +, Netflix, Apple TV Plus, Amazon Prime Video), entre janvier 2019 et avril 2020. Les résultats montrent que le nom de Netflix est utilisé dans 95,65% des cas avec 22 000 tentatives d'infection. De même, 5.577 utilisateurs des solutions Kaspersky ont été exposés à des menaces en tentant d'accéder à ces fausses plateformes. La grande majorité d'entre eux (91,5%) ont



été abusés par de faux fichiers présentés comme provenant de Netflix. Les chercheurs de Kaspersky ont également examiné les cybermenaces associées aux contenus originaux de ces plateformes de streaming. Après examen de 25 programmes originaux appartenant aux cinq plateformes citées, il apparaît que le nom de « The Mandalorian» (Disney+) a été utilisé dans 5 855 tentatives d'infection (30,9% de l'ensemble des tentatives d'infection) pour 1 614 utilisateurs ont été exposés (35,9% de l'ensemble des utilisateurs exposés).

Cette filière est l'une des composantes majeures de la stratégie «Génération Green 2020-2030»

# Dakhla : 5,5 millions DH pour une unité de découpe et de valorisation de la viande cameline

DNCR Mohamed Laâbid  
mlaavid@aujourd'hui.ma

L'entreprise Saghrou de construction SARL a été retenue pour la réalisation des travaux de construction d'une unité de découpe et de valorisation de la viande cameline à Dakhla pour un coût total de 5,5 millions DH. Celle-ci est la première de son genre au niveau des provinces du Sud. Dans les détails, ce nouveau projet lancé par le Conseil de la région de Dakhla-Oued Eddahab en tant que maître d'ouvrage intervient suite à sa validation lors de la session ordinaire du mois de mars dernier et sera réalisé en partenariat avec la Direction régionale de l'agriculture (DRA) et la Chambre agricole de la région Dakhla-Oued Eddahab. Cette structure très attendue par les professionnels de la région vient pour accompagner le développement que connaît la filière cameline dans cette région, et qui assure une économie locale importante, et



représente un héritage socio-culturel très fort et une source importante de revenus pour la population locale. En effet, vu son importance, cette filière a bénéficié depuis longtemps d'un appui et d'un encadrement de l'Etat qui est actuellement opéré par deux services locaux : la DRA et les services de l'ONSSA (Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires) mais aussi des actions de l'ONCA (Office national du conseil agricole). Cette filière est l'une des

composantes majeures de la stratégie «Génération Green 2020-2030» dans ces régions. Il est également à noter que l'élevage camelin au Maroc joue un rôle socio-économique important dans l'économie des zones sahariennes et pré-sahariennes. Les dromadaires sont une composante essentielle du patrimoine des provinces du Sud marocain. Les races existantes au Maroc et qualifiées de type «Sahraoui» sont la race «Guerzni» de petite taille et de faible pro-

duction laitière, la race «Marmouri» de taille moyenne et de bonne production laitière et la race «Khouari». Généralités sur le dromadaire Le dromadaire est connu pour être l'animal emblématique du Sahara. Il appartient à la famille des camélidés, sous-ordre des tylopodes appartenant à l'ordre des artiodactyles. C'est un animal qui présente un ensemble de spécificités comportementales, anatomiques et physiologiques qui contribuent à sa résistance aux

conditions du désert et particulièrement à la chaleur. Il y a lieu de souligner dans ce sens sa résistance à la déshydratation pour plusieurs semaines et le développement d'un processus de thermorégulation spécifique : l'hétérothermie qui permet à l'animal de varier sa température corporelle dans un intervalle mortel pour les autres mammifères : entre 34°C (au matin) et 42°C (au soir) et de suivre passivement la température ambiante comme un lézard afin d'économiser l'eau. Le dromadaire est également connu pour son extraordinaire adaptation à la sous-alimentation et aux carences alimentaires. Ceci est dû d'une manière générale à une meilleure digestibilité des aliments, une absorption maximale et une grande capacité de réabsorption et de stockage des nutriments. Ajouté à cela, le dromadaire tolère parfaitement certains électrolytes et maintient des activités enzymatiques de base en dépit des situations déficitaires.

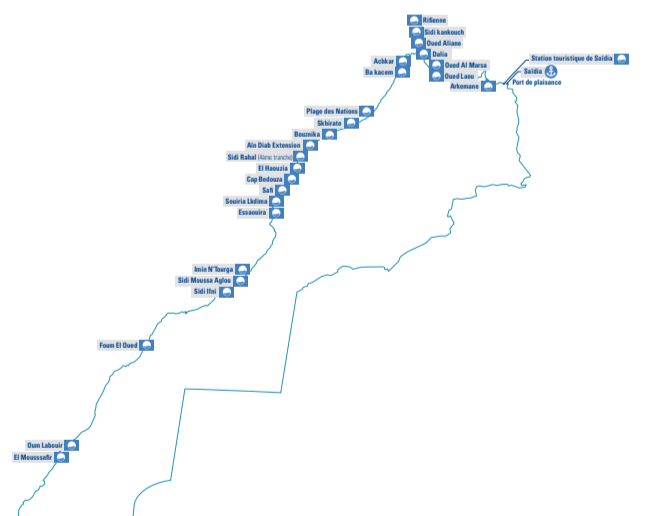
Attribué par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement

## Saison estivale 2020 : Les 27 plages labellisées Pavillon Bleu

La vigilance reste de mise dans cette période estivale marquée par la Covid19. Une série de mesures a été prise pour respecter les mesures sanitaires visant à protéger les estivants. Attribué par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, le label Pavillon Bleu se base sur quatre familles de critères qui vont au-delà de la qualité des eaux de baignade. Au total, 26 plages et un port de plaisance proposeront donc cet été, en vertu du dispositif lié au label, la sécurité dont les estivants ont besoin.

Historiquement, le label international Pavillon Bleu est décerné au Maroc depuis 2002 par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement et la Fondation internationale pour l'éducation à l'environnement (FEE) qui l'a créé. «Il est hissé sur 4.425 plages et marinas de 46 pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique ou des Caraïbes ou du Pacifique. Chaque année, après une longue préparation et une évaluation par le programme, il est attribué aux communes littorales qui ont en charge la gestion des plages», explique la Fondation ajoutant que les communes littorales sont accompagnées dès le début de l'année par la Fondation et ses partenaires pour préparer

leur dossier de candidature. En termes de chiffres, il en ressort qu'en 2020, 39 plages se sont portées candidates et seules 26 d'entre elles ont répondu aux critères exigeants de ce label. Il s'agit des plages : Achakar/(Tanger-Asilah), Aglou Sidi Moussa/Tiznit, Arekmane/Nador, Ba Kacem (Tanger-Asilah), Bouznika, Skhirate, El Moussafir/Dakhla, Essaouira, Fom El Oued/Laâyoune, Haouzia, Dalia /Fahs Anjra, Oued Aliane/Fahs-Anjra, Oued Laou/Tétouan, Oum Labouir/Dakhla, Safi ville, Souiria Ikdima/Safi, Station touristique de Saïdia, Cap Beddouza/Safi, Sidi Kankouch 1/ Fahs Anjra, Sidi Ifni, Imintourga (Mireleft), Sidi Rahal 4e tranche, Oued Al Marssa/Fahs Anjra, Plage des Nations, Ain Diab Extension, Rifiyine/(Mdiq-Fnideq) ainsi que le port de plaisance de Saïdia. «En tant que touriste, se rendre sur une plage Pavillon Bleu, c'est choisir un site disposant d'un certain nombre d'équipements permettant de minimiser les impacts de la fréquentation touristique. Des poubelles de tri sont à disposition pour valoriser les déchets et la présence de sanitaires permet de garder une eau de baignade de qualité», précise la même source. Du côté des ports de plaisance labellisés Pavillon Bleu, ils sont considérés comme des lieux où la protec-



tion de l'environnement et du milieu marin est une priorité. Ainsi, les plaisanciers ont accès à des aires de carénage sans rejet dans le milieu naturel, des systèmes de récupération des eaux usées de bateaux mais aussi à des zones de récupération des déchets spéciaux. «Tout comme les communes, les ports de plaisance Pavillon Bleu proposent des activités environnementales pour sensibiliser plaisanciers et visiteurs à la fragilité du milieu», conclut la même source.



La reprise de l'activité a été plus facile dans le commerce que le BTP

# Arrêt temporaire de travail : 1/3 des actifs ont repris leur emploi

Laila Zerrouk

lzerour@aujourd'hui.ma

Le tiers des actifs occupés ayant arrêté de travailler temporairement ont repris leur emploi, soit 36%. Plus de la moitié (53%) sont toujours en arrêt de travail alors que 11% sont soit à la recherche d'un nouvel emploi, soit en situation d'inactivité. C'est ce qui ressort de la note du Haut Commissariat au Plan (HCP) sur les répercussions de la pandémie Covid-19 sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages. La reprise de l'activité est observée parmi les citadins plus que parmi les ruraux, avec respectivement 39% et 31%. Ces derniers ont basculé vers le chômage ou l'inactivité plus que les citadins, respectivement 17,4% contre 7%. Il est à noter que 31% des femmes en situation d'arrêt de travail ont repris leur activité et 22% sont tombées en chômage ou dans l'inactivité. Ces proportions sont respectivement, parmi les hommes, de 38% et 7%. La part des personnes ayant repris leur emploi après un arrêt temporaire, suite au confinement, est de 33% dans le secteur du BTP, 32% au niveau de l'agriculture, 34% au niveau des services, 41% dans le commerce et 44% dans l'industrie.

## Une reprise difficile dans le BTP

Près de 8 indépendants/employeurs sur 10 en situation d'arrêt de travail (78%) comptent reprendre leur activité, 25,5% sans difficulté et 52,5% avec difficulté. La reprise de l'activité est plus facile dans le commerce (32,5%) que dans les services (18%) et le BTP (24,2%). C'est effectivement dans le secteur du BTP que plus de deux tiers (68,6%) des indépendants/employeurs déclarent que la reprise de leurs activités serait difficile. Les principales contraintes qui pèsent sur la reprise de l'activité des indépendants/employeurs sont le manque de clientèle (51%) et le manque de moyens financiers (29%). 50% des indépendants/employeurs en arrêt d'activité estiment que, en cas de reprise, ils auront des difficultés à supporter les charges liées à la mise en place des mesures préventives contre la Covid19. Cette proportion va de 31% dans le secteur du BTP à 58% dans le secteur du commerce. Pour reprendre leurs activités, 35% des indépendants/employeurs souhaiteraient bénéficier de l'aide financière pour payer les charges fixes (loyer, électricité, etc.), 22% du

programme Damane-Oxygène et 11% de l'exonération des impôts et des taxes.

## Un ménage sur deux a réduit ses dépenses alimentaires

Un ménage sur deux a réduit ses dépenses pour certains produits alimentaires. Les viandes rouges, les poissons et les fruits sont de loin les plus touchés. Selon le HCP, plus de 3 ménages sur 10 (31,2%) ont réduit leurs dépenses allouées aux fruits et plus d'un ménage sur 4 aux viandes rouges (28,3%) et au poisson (27,8%). De même, 20,8% des ménages ont vu leurs dépenses en achats de viandes blanches baisser, 19,5% celles des légumes, 18,7% de la farine et des céréales et 16,4% des

légumineuses. Cela dit, la réduction des dépenses a été moins consistante pour le lait et les produits laitiers (13,1%), pour les huiles (9,2%) et pour le sucre (8,2%). Le HCP estime que le manque de ressources financières constitue la principale cause de réduction des dépenses alimentaires. Au cours du mois prochain, 82% des ménages ayant réduit leurs dépenses alimentaires s'attendent à une continuation de cette baisse. Cette perception est certaine pour 24% des ménages et probable pour 58%. Ces proportions sont respectivement de 80%, 26% et 54% en milieu urbain et de 85%, 20% et 65% en milieu rural. En revanche, 6,5% des ménages ayant réduit leurs dépenses alimentaires s'attendent à une hausse de ces dépenses au cours du mois prochain (7% en milieu urbain et 5,8% en milieu rural).

## Ecoles privées : 34,5% n'ont pas pu s'acquitter de leurs redevances scolaires

Parmi les 6,7% de ménages ayant contracté un crédit bancaire pour l'acquisition de logement, plus de la moitié (52,4%) ont payé, sans difficultés, leurs traites alors

que 14,9% ont fait face à des difficultés. A noter que 11,1% ont négocié le report des échéances alors que 21,6% n'ont pas pu honorer leurs engagements. Parmi les 9,2% de ménages ayant contracté un crédit de consommation, 37,6% ont réussi à respecter les échéances sans difficulté, 16% avec difficulté. 17,9% sont arrivés à un compromis avec les institutions de crédit alors que 28,5% étaient incapables de payer leurs traites. Parmi les 11% de ménages ayant des membres scolarisés dans le secteur privé, 34,5% n'ont pas pu s'acquitter de leurs redevances scolaires, 30,9% les ont payées sans difficultés, 14,2% avec difficulté et 20,4% en ont payé une partie et ont réussi à négocier des facilités pour les montants restants. Par ailleurs, le HCP signale que parmi le cinquième (20,3%) de ménages locataires, un quart (26%) n'a pas pu payer le loyer et 21,3% ont réussi à négocier un rééchelonnement. Un peu moins du quart (23,7%) a honoré ses engagements en payant le loyer mais avec beaucoup de difficultés. Les redevances d'eau et d'électricité ont été payées sans difficultés par 39,7% des ménages alors que 26,9% ont eu des difficultés.

**Le cinquième (20,3%) de ménages locataires, un quart (26%) n'a pas pu payer le loyer et 21,3% ont réussi à négocier un rééchelonnement. Un peu moins du quart (23,7%) a honoré ses engagements en payant le loyer mais avec beaucoup de difficultés.**



## Covid19 : L'aide publique a permis de compenser 35% de perte de revenus

L'aide publique a permis de compenser, en moyenne, 35% de perte de revenus issus d'activités. C'est ce que révèle le HCP dans une note sur les répercussions de la Covid19 sur la situation économique des ménages - 2<sup>ème</sup> panel de l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages. Cette proportion est plus importante dans les villes qu'à la campagne avec respectivement 63% et 28%. Par secteur, la part de compensation des pertes de revenus est de 17% dans les services, 47% l'industrie, 57% le commerce, 77% l'agriculture et 91% le BTP. Elle varie, selon le statut professionnel, de 27% parmi les salariés à 78% parmi les indépendants/ employeurs. A noter que pour certaines catégories, l'aide publique octroyée a permis de compenser la totalité des revenus perdus. C'est notamment le cas des ouvriers qualifiés et artisans, des ouvriers et manœuvres agricoles, des manœuvres non agricoles et des personnes appartenant aux 20% les plus défavorisés.

### 1 personne en âge d'activité sur 4 a bénéficié de l'aide de l'Etat

Environ 1 personne en âge d'activité sur 4 a bénéficié de l'aide publique durant la période de confinement. C'est ce que révèle le HCP dans son 2<sup>ème</sup> panel de l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages. Pour



compenser la perte d'emploi et la baisse de revenu, 30% des personnes en âge d'activité ont sollicité l'aide de l'Etat ou de l'employeur dans le cadre des programmes de soutien aux personnes ayant perdu leur emploi dans le secteur privé, formel ou informel. Les trois quarts d'entre elles (73%) représentant 22,4% de la population en âge d'activité, soit 6 millions de personnes ayant bénéficié de ce soutien. Le HCP fait savoir qu'environ 9 personnes sur 10 (87% ou 5,2 millions)

La part des personnes en âge d'activité ayant bénéficié de l'aide de l'Etat ou de l'employeur est de 22% (3,8 millions) parmi les citadins contre 23% (2,2 millions) parmi les ruraux.

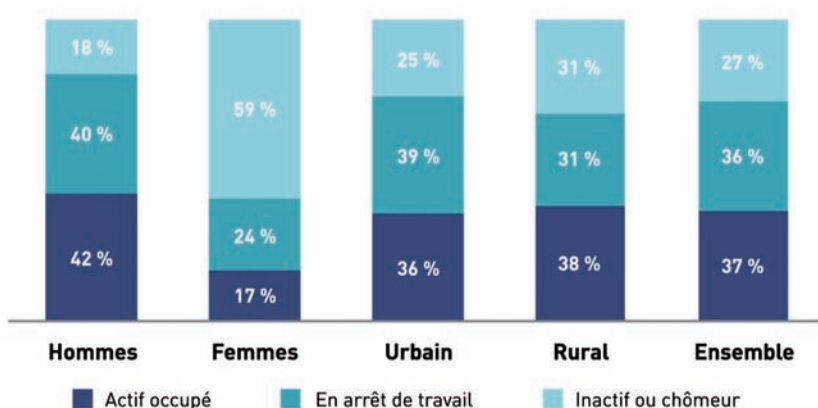
teur d'activité, de 43% dans l'industrie à 51% dans le commerce et de 60% dans le BTP. Elle varie également, selon le statut professionnel, de 56% parmi les indépendants à 40% parmi les salariés, 11% dans le cadre du programme d'appui aux salariés affiliés à la CNSS et 29% dans le cadre du programme d'appui aux travailleurs ayant perdu leur emploi dans le secteur informel. Selon le niveau de vie, la part des bénéficiaires de l'aide publique est de 27% parmi les 20% les plus pauvres contre 13% pour les 20% les plus aisés. Parmi l'ensemble des bénéficiaires, 37% sont des actifs occupés au moment de l'enquête, 36% en milieu urbain et 38% en milieu rural, 36% sont toujours en arrêt de travail, 39% en milieu urbain et 31% en milieu rural, et 27% sont des chômeurs ou inactifs, 25% en milieu urbain et 31% en milieu rural. Par sexe, 42% des hommes bénéficiaires, contre 17% des femmes, sont des actifs occupés au moment de l'enquête, respectivement 40% contre 24% sont toujours en arrêt de travail et 18% contre 59% sont des chômeurs ou inactifs.

en ont bénéficié dans le cadre des programmes Ramed et Tadamoun Covid destinés aux travailleurs ayant perdu leur emploi dans le secteur informel. Ils sont 12%, soit 740.000 personnes dans le cadre du programme d'appui aux salariés affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et 1% sous forme d'aides fournies par les employeurs. La part des personnes en âge d'activité ayant bénéficié de l'aide de l'Etat ou de l'employeur est de 22% (3,8 millions) parmi les citadins contre 23% (2,2 millions) parmi les ruraux. Cette proportion atteint 35% parmi les hommes (4,6 millions) contre 10% parmi les femmes (1,4 million).

### L'aide publique varie de 43% dans l'industrie à 60% dans le BTP

L'aide publique varie, selon le sec-

Structure des bénéficiaires de l'aide publique selon le type d'activité au moment de l'enquête, le sexe et le milieu de résidence (en %)



Source : HCP-2020, 2<sup>ème</sup> panel COVID-19

# Ecart et dédales



Par Dr Imane Kendili  
Psychiatre-addictologue

La parentalité interpelle. La parentalité angoisse. Être parent n'a pas de recette. Le conditionnement à la fatalité de la reproduction teintée de monothéisme et bâtie sur le saint sacrifice ne permet pas de capitaliser l'expérience. Encore moins de prévenir le précipice. Quel bonheur que d'avoir un enfant ? Vrai. Mais omission oblige, on ne vous dit pas que ce bout qui va pousser plus vite que de la mauvaise herbe nécessite un travail. Pas un rôle à la carte servi dans les séries télé à la sauce turque pour certains ou américaine pour d'autres. Pas un rôle d'épouvantail ambulancier armé d'une trique appelée éducation. Eduquer ! Quel mot très péjoratif ! Un ami écrivain me disait : on éduque par défaut car élever est si difficile. Or, dans le mot élever on retrouve l'«élévation», grandir l'autre que j'ai mis au monde. L'accompagner dans son chemin vers sa grandeur, son élévation. La nuance est notable et le produit humain obtenu est fort différent. Malheureusement, notre parentalité moderne est précaire et notre histoire, fort courte avec la famille nucléaire, fragilise nos nouvelles générations. En effet, la famille élargie est balayée au profit d'une famille nucléaire moderne, où les seules figures parentales sont les géniteurs (père/mère). L'individualisme, revendiqué au non d'une certaine autonomie, a écarté les figures de soutien à l'éducation, ou élévation si j'ose dire. Ce même individualisme a marqué les esprits parentaux d'une balance réussite/échec faisant de l'enfant un objet d'accomplissement par procuration. Si l'objet ne remplit pas son rôle, la déception peut être terrible. Car le parent roi est l'enfant roi hérité de la génération des années 80. Pourquoi aussi terrible affirmation ? Simple. Années 50-60 génération sacrifice de notre beau pays, vite responsable, vite impliquée, vite engagée, vite adulte puisque traditionnellement et jusque dans le milieu des années 70, plus on avait d'enfants plus on faisait travailler d'enfants et plus on était à



l'abri. Pas seulement dans le Maroc rural. Ainsi, une génération a travaillé pour satisfaire le parent dans un élan traditionnel conditionné. Cette même génération, dans un élan de protéger sa progéniture du sacrifice tradi de l'enfant qui pourvoit à la sécurité financière de la famille, a offert sur un plateau d'argent une vie à l'oralité marquante à ses descendants. Oralité oblige, une génération est arrivée à laquelle tout était dû. Peu de responsabilité. Rare engagement. Des grands-parents qui s'occupent des petits-enfants pour que les parents 80'S puissent respirer, faire la fête, voyager ou mieux encore boire ou se droguer. Des enfants immatures impulsifs et irritables, peu combattifs, et très peu sûrs d'eux-mêmes, dans des corps d'adultes qui les emprisonnent. Et voici qu'on les marie pour les voir pousser. Je dis pousser car grandir est bien difficile. Grandir est un grand mot comme élever. Le modèle d'accomplissement n'existe pas. Le modèle de grandeur passe par la misère de sa propre condition d'homme. Comment s'élever quand on a été servi par ses parents asservis par leurs enfants dès leur plus jeune âge. Quelle ironie que d'entendre une mère éplorée s'écrier non sans fierté «Oh ! Il a refusé de dormir dans sa chambre et a mis son père hors du lit», mieux encore «Il a refusé le biberon et j'ai arrêté de travailler» ! C'est ironique pour ne pas dire pathétique. Les consonances traditionnelles ont été abandonnées, dit-on, mais on en a gardé les désavantages. Les empreintes religieuses et le modèle coping-modeling male/male ou femelle/femelle ont été aussi balayés, mais là aussi on a jeté aux

oubliettes les avantages et on s'est bien accroché aux inconvénients. Mieux encore, le modèle psychosocial adopté et appliqué par une mondialisation conditionnée désirée et refusée dans un même temps

**Un enfant qu'on surprotège est un enfant qu'on maltraite. Un enfant ou un adolescent cloîtré dans sa chambre jouant aux jeux vidéo n'est en aucun cas rassurant, bien au contraire, bien que cela puisse calmer nos angoisses de parents de voir son enfant à la maison près de soi.**

est également remodelé à la sauce immature orale, pour être certains de se ressembler dans la médiocrité. Un ami m'a dit il y a peu de temps qu'il ne tolérerait pas la médiocrité. Mais comment pourrait-il continuer à vivre sous les cieux terrestres ? La médiocrité se mérite. La médiocrité a nécessité un travail, un cheminement et son accomplissement permettent ce que l'homme revendique le plus : l'oisiveté, le moindre effort, le plaisir immédiat...

Le modèle parental se perd. Il est important pour nous, parents, de comprendre que nourrir n'est pas communiquer. L'élévation passe par le lien et la parole et non par l'objet et la carotte.

Bien au contraire, le tabou et le non-

dit sont bien plus délétères et la rupture de communication érige un vide qui sera comblé différemment par des discours fantasmatiques ou héroïques concernant la sexualité, les valeurs ou encore les drogues.

Un enfant qu'on surprotège est un enfant qu'on maltraite. Un enfant ou un adolescent cloîtré dans sa chambre jouant aux jeux vidéo n'est en aucun cas rassurant, bien au contraire, bien que cela puisse calmer nos angoisses de parents de voir son enfant à la maison près de soi. Nous avons hérité d'un habitus empreint de culpabilité et de sacrifice, culturel bien plus que religieux, faisant de la femme-mère la matrice-sacrifice qui se doit de vivre à travers ses enfants soulignant son anxiété par une hyper-protection marquée surtout pour le garçon : elle le sert tout en le desservant, lui amène son verre d'eau, lui lave amoureusement ses vêtements, lui frotte le dos dans le bain jusqu'à 16 ans ou, pire encore, lui lave ses parties intimes à 10 ans, le protège de son père en cachant ses incartades, offre des cadeaux aux enseignants arborant l'étendard de l'enfant particulier à préserver... Tout ceci inconsciemment en lobotomisant chirurgicalement des aptitudes cognitives matures et en soulignant ainsi la création épigénétique d'un cerveau dépendant.

Ce texte n'est guère un réquisitoire. Il n'y a guère de recette pour être le meilleur parent. Tout parent fait du mieux qu'il peut en fonction de son histoire, de sa personnalité, de ses atouts et de ses propres failles. Mais, la réflexion n'est guère interdite. On peut légitimement se poser les questions suivantes : et si les parents changeaient de comportement ? Et si les enfants étaient vus et traités différemment ? Et si l'échec même était juste considéré comme une simple étape de la vie ? Et si on se concentrait sur l'élévation de nos enfants au lieu de focaliser sur l'éducation avec tout ce qu'elle peut impliquer comme attentes et comme déceptions ? Il n'est en aucun cas question de réussir ou de rater le cheminement d'un enfant, mais de savoir si au cours du temps on a réussi à établir un lien réel, exempt de jugement et d'attentes à l'égard de cet enfant, qui en définitive, est une entité à part, qui se doit de vivre le monde comme une expérience individuelle avec des hauts et des bas. Parfois plus de bas que de hauts, mais un chemin à soi est mille fois meilleur qu'un chemin désigné par un autre.

Signé Don Bigg et Ihab Amir

## #Lmeryoula : Un single qui rend hommage aux bidonvillois

Siham Jdraoui

sjadraoui@aujourd'hui.ma

Tawfiq Hazib, alias Don Bigg, est de retour. Après avoir lancé en 2019 «Psycho Wrecking», le rappeur revient cette fois-ci sur la scène avec #Lmeryoula. Il s'agit d'un nouveau single en duo avec le jeune Ihab Amir. Ce nouvel opus dont la sortie est prévue en avant-première, ce jeudi 23 juillet 2020, sur la page Instagram de Don Bigg, rend hommage aux habitants des bidonvilles. Une communauté marginalisée certes, mais en harmonie avec elle. Une catégorie sociale qui vit dans les bidonvilles avec un seul espoir, celui de pouvoir réaliser ses propres rêves qui ne sont pas forcément les mêmes que nous partageons tous. «A travers cette chanson qui est assez émotionnelle et dansante à la fois, nous avons voulu mettre l'accent sur cette catégorie sociale qui a été dénigrée et mise en marge depuis les années 50 afin de lui redorer le blason et lui redonner son importance dans la société. L'idée du clip était de suivre deux jeunes garçons issus de ce bidonville pour nous faire vivre leur quotidien avec leurs propres émotions, joies, craintes et tristesses», déclare à ce sujet Don Bigg. Pour sa part Ihab Amir atteste que «#Lmeryoula va faire découvrir aux fans une image décalée, avec un style

«A travers cette chanson qui est assez émotionnelle et dansante à la fois, nous avons voulu mettre l'accent sur cette catégorie sociale qui a été dénigrée et mise en marge depuis les années 50 afin de lui redorer le blason et lui redonner son importance dans la société».

assez différent de mon répertoire et style vestimentaire habituel. J'ai été très ravi de collaborer avec Don Bigg durant cette chanson qui nous fait découvrir le vécu d'une communauté avec qui on vit chaque jour mais dont on ignore parfois le mode de vie. Alors vivons ensemble pendant qu'on peut encore le faire».

Le clip de #Lmeryoula a été réalisé par Mohamed Ali Laouini. Des invités de marque ont participé à ce clip. A l'affiche, on retrouve les comédiens Tarik Bakhari, Nouredine Bikh, Kamar Saadaoui (alias Hamaka), et Driss Diouri. Ce clip a également connu la participation des jeunes issus de «Douar Bih» dans le quartier de Ain Sebaa.

**Un lancement pour le clip pas comme les autres !**

Pour rendre hommage aux habitants et aux jeunes du bidonville qui ont participé à la réussite de ce projet, les deux artistes ont également prévu une projection sur un écran géant sur le lieu du tournage du clip. De même, ils organisent, dans le contexte actuel et dans le cadre des mesures de prévention sanitaire installées pour lutter contre la Covid19, une action sociale sur place et qui prévoit la sensibilisation et la distribution de masques et gels désinfectants avant le début de la projection. Pour noter, la chanson #Lmeryoula sera disponible par la suite sur YouTube et en téléchargement sur Spotify, Apple Music, Deezer et Anghami.



La chanteuse exprime exclusivement à ALM sa joie

# Daoudia exalte son nouveau titre de «reine du raï» pour sa reprise d'un single algérien

Salima Guisser

sguisser@aujourd'hui.ma

«Je suis assez contente d'être qualifiée de reine du raï. Ce titre, qui est plus qu'un honneur pour moi, m'encouragera à donner plus. Je remercie le public marocain et maghrébin ainsi qu'algérien qui m'a donné ce titre et cru en moi. Je vous adore tous !!! ». Ainsi exprime la star, Zina Daoudia, exclusivement à ALM sa joie après avoir été tout récemment appelée «reine du raï» pour le lancement de la reprise (cover), en rythmes modernes, du single «Balak» du célèbre artiste algérien Abdou Deryassa.

Outre cette appellation, la chanteuse, qui a chanté en duo «Nsameh w ma nsa» (Je pardonne mais je n'oublie pas) avec l'Algérien Kader Japonais, a déjà été qualifiée de «meilleure artiste maghrébine» par le festival «Oscar Al-Arab» (Oscar des Arabes).

Avant de lancer la reprise de «Balak», Daoudia, de son vrai nom Hind El Hannouni, avait récemment sorti un nouveau single intitulé «Enta» (Toi) en style raï. Comme elle a lancé «Biban Zehri» (Les portes de ma chance) dont les paroles, la composition et l'arrangement sont respectivement conçus par Mohamed Amir, Achraf Faquih et Badr El Makhlouki. Quant au clip, réalisé par Hassan El-Kourfti, il est agrémenté par la participation de l'acteur, Haytham



Miftah et l'ex-miss Maroc, Nuhaila Amekli. Au-delà de ces nouveautés, la chanteuse, connue pour son style chaâbi et qui a également décroché le titre de «meilleure chanteuse populaire» à Dubaï, a animé plusieurs concerts au Maroc et à l'étranger. Ses performances lui valent la forte appréciation du public féru de cet art. En début de cette année, elle s'est produite en Arabie Saoudite et a lancé «Salman El Hazm» (Salman le résolu) qu'elle a dédié, en ses propres paroles sur un arrangement d'Adil Lakhli, au Souverain du Royaume d'Arabie Saoudite sans manquer de devoir une fière chandelle au Maroc.

En plus de ces singles, l'artiste a un grand nombre d'œuvres au compteur. Elle a ainsi interprété «Khirha fghirha» (La prochaine sera la bonne) dont l'auteur et la composition ainsi que l'arrangement ont été réalisés par Houssein Ben Karna. De même, elle a chanté «Wa tastamir Al Hayat» (La vie continue) sur paroles et composition de Anouar Makdour et arrangement de Hicham Khatir ainsi que le single «Dipassiti lhououd» (Tu as dépassé les limites) écrit, composé et arrangé par Houssein Ben Karna et bien d'autres comme «Rendez-vous» en featuring avec Dj Van. Des œuvres qui font davantage la renommée de Daoudia.



## Le musée «Aman» ouvert depuis le 20 juillet



Dès l'annonce de la 3ème phase du déconfinement, le Musée Mohammed VI pour la civilisation de l'eau au Maroc-Aman a rouvert ses portes au public le 20 juillet. «Cette reprise a été programmée conformément aux mesures sanitaires de précaution en vigueur (masques obligatoires, désinfection des parcours...) afin de limiter le risque de propagation du virus Covid19», précise le musée. Selon la même source, le musée a pour vocation d'être un lieu attrayant et novateur pour le grand public. Il a été créé en hommage au génie marocain dans la gestion de l'eau.

## La 9ème édition a connu un franc succès

# Plus de 500 spectateurs pour la Nuit Blanche du Cinéma

La 9ème édition de la nuit blanche du cinéma organisée cette année pour la première fois en ligne, les 17 et 18 juillet, a pu drainer plus de 500 spectateurs de toutes les régions du Maroc. Selon l'Association des rencontres méditerranéennes du cinéma et des droits de l'Homme (ARMDH) organisatrice de cet événement, cette édition a mobilisé plus de 1.200 personnes en ligne. «Pendant 48h00, cinéphiles ou néophytes, jeunes publics, familles et passionnés de tout le territoire marocain (dont 48% de la région de Casablanca-Settat, suivie par Rabat-Salé- Kénitra (33%), Marrakech- Safi, Fès-Meknès, Souss-Massa, l'Oriental, Tanger- Tétouan- Al Hoceima et Béni-Mellal- Khenifra), ont exploré le droit à l'environnement à travers les œuvres cinématographiques

proposées, gratuitement en ligne et le débat live», indique-t-on. Selon la même source, le live d'ouverture qui s'est déroulé le vendredi 17 juillet a été vu par plus de 1.000 participants. «Il a permis au public de rencontrer en direct deux réalisateurs phares de la sélection maghrébine, à savoir Habib Ayeub, le réalisateur du long métrage documentaire tunisien «Couscous ... Les graines de la dignité» et Nadir Bouhmouch, le réalisateur du long métrage documentaire marocain Amussu». Notons que cet événement a été marqué par une programmation riche de documentaires et de fictions de six pays. Des films qui témoignent à la fois de la créativité cinématographique et de la réflexion contemporaine sur la thématique du droit à l'environnement.

## Une fresque BD en vernissage virtuel ce vendredi



L'Institut français d'Oujda célèbre le 9ème art (bande dessinée). A cette occasion, il vient d'inviter des jeunes artistes du Collectif Tzouri à «créer une fresque BD dans son hall d'accueil pendant le confinement». Une initiative qui a donné naissance à une oeuvre singulière, une histoire dans le style Manga, que le public pourra découvrir à travers un vernissage virtuel prévu le vendredi 24 juillet à 15h sur la page Facebook de l'Institut. Ce vernissage sera agrémenté d'un accompagnement musical de «Taban Lilhalazoun», dernier clip du groupe Snitra avec la participation de Bikka.

Des sanctions seront prises à l'encontre des personnes ne respectant pas ces nouvelles restrictions de déplacement

## Tanger : Interdiction de voyager à l'occasion de l'Aïd Al-Adha

DNCR à Tanger Najat Faïssal  
nfaissal@aujourd'hui.ma

Pour pouvoir contenir la propagation de la contamination à la pandémie Covid-19, Tanger est toujours en état d'alerte. A cet effet et à l'approche de l'Aïd Al-Adha, les autorités locales viennent de mettre en place de nouvelles mesures visant à interdire de se déplacer en dehors de la ville. Cette décision a été prise en concertation avec notamment les associations professionnelles, les organismes sociaux, la Chambre de commerce, d'industrie et de services de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Amendis. «Suite à la réunion tenue à la wilaya, le 22 juillet, et présidée par le wali de la région, les opérateurs économiques ont été informés qu'il était strictement interdit de se déplacer en dehors de Tanger pour la période de l'Aïd», selon un communiqué émis par la CGEM-Zone Nord.

Les opérateurs économiques ont été appelés à mobiliser tous leurs efforts pour le respect de toutes les nouvelles mesures prises pendant cette période de fête de sacrifice. «Le wali a donc formellement interdit la délivrance par les entreprises d'autorisation de déplacement en faveur des personnels pour cette période», selon des professionnels de la Zone industrielle de Tanger. Les autorités locales ont saisi l'occasion pour rappeler aux opérateurs économiques la nécessité de renforcer leurs actions de sensibilisation à l'importance du port de masque ainsi qu'au respect de la distanciation physique et l'utilisation des gels hydroalcooliques en vue de préserver leur santé et celle de leurs personnels au sein de leurs unités de production. «Des capsules, des stickers et autres supports de communication devront être largement distribués», rapporte la même source, faisant remarquer que des sanctions seront prises à l'encontre des personnes ne respectant pas ces nouvelles restrictions de déplacement et les règles sanitaires en vigueur pour faire face à la pandémie.

Notons que cette période de fête connaîtra une importante sensibilisation à l'importance du respect des règles sanitaires. Elle sera marquée par une distribution gratuite de masques de protection par Amendis avant l'accès aux autobus et pour toute personne ne le portant pas sur la voie publique. Rappelons que classée en Zone II depuis le début d'assouplissement des restrictions sanitaires, Tanger connaît

une envolée des cas de contamination, plus précisément avec l'apparition de plusieurs foyers épidémiques industriels, mais aussi familiaux dans plusieurs quartiers populaires de la ville, il y a plus d'une semaine. Les auto-

rités locales ont procédé depuis au renforcement de leurs mesures de contrôle sur les quatre coins de la ville avec un durcissement de déplacements dans les zones les plus affectées par la pandémie.



Malgré la suspension de l'impression, les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

**Votre soutien,  
Notre avenir**

**La presse professionnelle, antivirus contre l'infox**

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

المجلس الوطني للصحافة  
البريد الإلكتروني للصحافة  
CONSEIL NATIONAL DE LA PRESSE



PAR ABDERRAFI AL OUMLIKI aaloumliki@aujourd'hui.ma



## Marrakech : Mort électrocuté alors qu'il réparait un panneau publicitaire

A Marrakech, un père de famille est décédé, mercredi 22 juillet, au début de l'après-midi, suite à une électrocution. Le défunt, la trentaine, réparait les fils électriques d'un panneau publicitaire installé au quartier Al Massira quand il a reçu une décharge électrique. Il était encore en vie



quand les éléments de la protection civile sont venus pour l'évacuer vers l'hôpital Ibn Tofaïl. Mais, à mi-chemin, il a rendu l'âme pour que son corps soit conduit à la morgue afin d'être autopsié.

Les éléments de la police judiciaire se sont dépêchés sur les lieux pour effectuer le constat d'usage et entamer une enquête leur permettant de déterminer les circonstances de cet incident mortel.

## Casablanca : Jaloux, il tue son ex-épouse

Bien qu'ils aient divorcé à deux reprises, ils n'ont jamais vraiment coupé les ponts. Et ce n'est pas seulement leur fille qui permettait à cette relation de perdurer. Ils se rencontraient, de temps en temps, sans elle. C'est par un coup de téléphone qu'ils ont fixé, la dernière fois, rendez-vous que chacun d'eux s'est juré de ne pas rater. Mais bizarrement aucun d'eux ne savait la raison. Peut-être qu'ils gardaient les mêmes sentiments que lors de leur première rencontre ? Qu'à cela ne tienne. Ils se sont rencontrés au boulevard Driss El Harti, à Casablanca. Ils étaient pleins de joie. Chaque sujet donnait matière à rire. Ils ont pris un café avant de prendre leur dîner dans une gargote. En fait, la veille, ils avaient consenti de passer, ensemble, la nuit. De temps à autre, ils passaient, chez elle, des soirées bien arrosées. C'est ce qu'ils allaient faire ce jeudi 16 juillet. A ce propos, ils se sont approvisionnés en boissons alcoolisées et en amuse-gueules avant de rentrer chez elle et commencer leur soirée. Comme les autres fois, ils ont même couché ensemble. Mais, au fil de la soirée, elle a pris son smartphone et

a fait un appel vidéo via le WhatsApp à son amant qui était chez lui. Elle ne lui a pas révélé qu'elle était en compagnie de son ex-mari tout en commençant à lui montrer son corps, notamment sa partie intime. Son comportement a énervé son ex-mari qui lui a demandé d'arrêter. Mais en vain. Elle a continué son jeu avec son amant. Hors de lui, son ex-mari a saisi un couteau et lui a donné trois coups au niveau de la poitrine. En poussant un cri strident, ses voisins l'ont rejointe pour savoir ce qui lui est arrivé. Ils l'ont trouvée corps sans vie, gisant dans une mare de sang. Son ex-mari qui tenait sa tête entre les mains ne savait à quel saint se vouer. Alertés, les éléments de la police judiciaire se sont dépêchés sur la scène du crime. Le meurtrier a été arrêté et le cadavre de la défunte a été évacué vers l'hôpital médico-légal d'Ar-Rahma pour être soumis à une autopsie. Soumis aux interrogatoires, le meurtrier a révélé aux enquêteurs qu'il n'a pas pu supporter de voir son ex-épouse en train de montrer son corps à son amant tout en le considérant comme étant un comportement qui porte atteinte à sa virilité.

## Tanger : Plus de 150 capsules d'héroïne saisies chez un trafiquant de drogue dure



Pas moins de 151 capsules d'héroïne ont été saisies de chez un trafiquant de drogue dure, arrêté, la nuit du mardi 21 juillet, par les

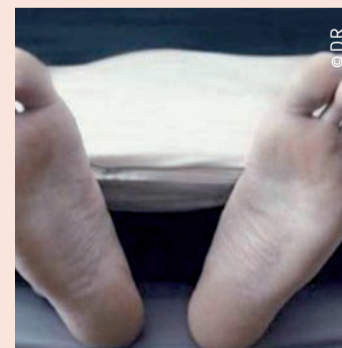
éléments de la police judiciaire relevant du district de la sûreté de Beni Makada, à Tanger, apprend-on d'une source policière. Il s'agit d'un jeune, la vingtaine, alias Ouled Malika, repris de justice pour les mêmes motifs. Suite à une minutieuse opération de surveillance, ce trafiquant de drogue a été épinglé en flagrant délit et ce, au niveau du quartier Ard Daoula. L'enquête est toujours en cours afin d'identifier ses fournisseurs et ses complices.

## Une quadragénaire se jette dans le vide à Tanger et un quinquagénaire se pend à Tétouan

Au quartier El Msalla, à Tanger, une quadragénaire s'est donné la mort, mardi dernier, en se jetant dans le vide. Il y a quelques mois elle avait tenté de se suicider, mais elle a échoué. Mais, cette fois-ci, elle a réussi à se faufiler et monter sur la terrasse de son domicile et de se jeter, se fracassant la tête contre le sol. Ses proches ont révélé aux enquêteurs de la police qui se sont dépêchés sur les lieux qu'elle souffrait de troubles psychiques.

Le même jour, à Tétouan, un quinquagénaire a également mis fin à ses jours. Par la ceinture de son pantalon, il s'est pendu à un arbre situé non loin de chez lui, à la commune rurale Zitoune.

Les cadavres des deux désespérés ont été évacués vers les morgues respectivement de l'hôpital Duc De Tovar et de Saniat Rmel afin d'être autopsiés.



# Appels d'offres et annonces légales

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION  
FÈS-MEKNÈS  
PRÉFECTURE DE FÈS  
CONSEIL  
PRÉFECTORAL DE FÈS  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES SERVICES  
SERVICE DES  
AFFAIRES FINAN-  
CIÈRES ET MARCHÉS  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
OUVERT  
(SÉANCE PUBLIQUE)  
N° 1/BP/CPF/2020  
MARCHÉ RÉSERVÉ  
À LA PETITE ET  
MOYENNE  
ENTREPRISE.**

Le 25/08/2020 à 10h, il sera procédé, à la salle de réunion du Conseil Préfectoral de Fès (N°2 Avenue Khalid Ibn Al Walid Bourmana Fès), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres de prix ayant pour objet les travaux d'aménagement du jardin Lalla Amina à la préfecture de Fès.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service des Affaires Financières et Marchés relevant du conseil préfectoral de Fès il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 20.000,00 dhs (vingt mille dirhams).

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: 1.177.080,00 Dhs (un million cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt dirhams, 00 Cts). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent:

\* Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du

Conseil Préfectoral de Fès,

\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,

\* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

\*Soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics. Pour les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original des certificats de qualification et de classification suivante:

Secteur:

Aménagement d'espaces verts et jardins.

Qualification: V1

Classe minimale: 02

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n°8 du règlement de consultation.

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION  
FÈS-MEKNÈS  
PRÉFECTURE DE FÈS  
CONSEIL PRÉFECTORAL DE FÈS  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES SERVICES  
SERVICE DES  
AFFAIRES  
FINANCIÈRES  
ET MARCHÉS  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
(SÉANCE PUBLIQUE)  
N° 2/BP/CPF/2020**

Le 25/08/2020 à 11h, à la salle de réunion du Conseil Préfectoral de Fès (N°2 Avenue Khalid Ibn Al Walid Bourmana Fès), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres de prix ayant pour objet les travaux d'éclairage Public à la Commune de Fès -Préfecture de Fès-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service des Affaires Financières et Marchés relevant du conseil préfectoral de Fès il peut également être téléchargé à partir

du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 25.000,00 Dhs (vingt-cinq mille Dirhams).

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: 1.589.460,00Dhs (un million cinq cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent soixante Dirhams 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent:

\* Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du Conseil Préfectoral de Fès,

\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,

\* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

\*Soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux le 13/08/2020 à 10h à partir du service de développement et des équipements du conseil préfectoral de Fès.

Les catalogues et fiches techniques des prix n°11 et n°12 doivent être déposés au bureau d'ordre du Conseil Préfectoral de Fès avant le 24/08/2020 jusqu'à 16H30mm (heure limite).

Pour les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original des certificats de qualification et de classification suivante:

Secteur: Electricité (J)

Qualification:

Travaux d'éclairage

public (J.4). Classe minimale: 03

Pour les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n°6 du règlement de consultation.

**ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL  
DE L'ELECTRICITE DE  
L'EAU POTABLE  
BRANCHE ELECTRICITE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° DC3106262  
SÉANCE PUBLIQUE**

La Direction Régionale Distribution Casablanca de l'ONEE-Branche Electricité, sise à [Bd Ahl Loghlam, BP 2590 Sidi Moumen - Casablanca] lance l'appel d'offres suivant: AO n° DC3106262

Objet de l'AO:

Entretien des régleurs en charge des transformateurs HTB/HTA pour le compte de la Direction Régionale Distribution Casablanca

Estimation en DH/TVAC: 872 000,00

Cautionnement provisoire: Dispensé

Date limite de remise des offres: 16/09/2020 à 9h00 (heure marocaine)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux soumissionnaires. Il peut être retiré aux Bureaux de la Direction Approvisionnements et Marchés (DAM): 65, Rue Othman Ben Affan 20 000 Casablanca BP 13 498 - Maroc, Tél: (212) (5) 22 66 82 67 - 66 80 21 - Télécopieur (212) (5) 2243 31 12.

Comme il est consultable et téléchargeable sur:

- Le portail des marchés publics: <https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Le site web de l'ONEE

- Branche Electricité: <http://www.one.ma>

rubrique fournisseurs. En cas d'envoi des dossiers de consultation par la poste à un soumissionnaire, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Electricité n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception des dossiers par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être:

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction DAM avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de l'ONEE-Branche Electricité: 65, Rue Othman Ben Affane 20 000 Casablanca B.P. 13 498 - Maroc, avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu, le 16/09/2020, à partir de 9h00 (heure marocaine), au siège de l'ONEE-Branche Electricité, sis 65, Rue Othman Ben Affan 20000 Casablanca B.P. 13 498 -Maroc.

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
DU TRANSPORT ET DE  
LA LOGISTIQUE  
DIRECTION  
PROVINCIALE DE  
L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT ET  
DE LA LOGISTIQUE DE  
CHICHAOUA  
AVIS DE L'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°20/2020**

Le 18 Aout 2020 à 10H00, Il sera procédé dans les bureaux de Mr.

Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Chichaoua, Quartier administratif, Route d'Agadir à Chichaoua, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

**T R A V A U X D E  
CONSTRUCTION D'UN  
COMMISSARIAT DE CIR-  
CONSCRIPTION D'IMIN-  
TANOUT**  
LOT: PORTES COUPE  
FEU EN BOIS ET MÉTAL-  
LIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Chichaoua, Quartier administratif, Route d'Agadir à Chichaoua, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre Mille Dirhams (4 000,00) dirhams

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme De Deux Cent Soixante Dix Huit Mille Cinq Cent Vingt Dirhams, Zéro Centimes T.T.C (278 520.00).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

· soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr. Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Chichaoua, Quartier administratif, Route d'Agadir à Chichaoua

· soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

· soit les remettre

au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
· Soit envoyer par courrier électronique via le portail des marchés publics (soumission électronique)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

\*-Un dossier technique comprenant:

Secteur: L

Qualification: L.1 et L.5

Classe minimale: 4

La documentation technique doit être déposée dans le bureau du secrétariat de Mr. Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Chichaoua, au plus tard le 17/08/2020 à 16.30 heures.

Il est prévu une visite des lieux le 04/08/2020 à 9.30h. Le départ au siège de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Chichaoua.

-----  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE TAZA**  
**SECRETARIAT**  
**GENERAL**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES**  
**OUVERT**

**N° 20/2020/INDH/PT**

Le 18 Août 2020 à dix heures il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Province de Taza, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour: Travaux de construction de 54 unités préscolaires dans la Province de Taza alloti en 5 lots.  
Lot n°1: Travaux de construction de huit unités préscolaires aux communes de: Boured, Ajdir, Bni Ftah, Traiba et Taifa -Province de Taza  
Lot n°2: Travaux de construction de douze unités préscolaires aux communes de: Bab Marzouka, Bni Lent,

Maghraoua et Ouled Chrif -Province de Taza  
Lot n° 3: Travaux de construction de onze unités préscolaires aux communes: Ait Seghrouchen - Bouchfaâ- Oulad Chrif et Sidi Ali Bourakba - Province de Taza

Lot n° 4: Travaux de construction de onze unités préscolaires aux communes: El Gouzat, Kaf El Ghar, Brarha, M'sila, Tainaste et Gueldamane - Province de Taza  
Lot n° 5: Travaux de construction de douze unités préscolaires aux communes: Bni Frassen- Bouhlou-Ghiata Al Gharbia - Ouled Zbair- Matamata et Zrarda - Province de Taza

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division du Budget et Marchés - Service des marchés et de la logistique, Province de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire et l'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixés comme suit:

Lot 1

Caution provisoire: Vingt-cinq mille dirhams (25.000)

Estimation des coûts des travaux: Un million quatre cent quarante-huit mille trois cent cinquante-huit dirhams (1.448.358,00)

Lot 2

Caution provisoire: Trente-cinq mille dirhams (35.000)

Estimation des coûts des travaux: Deux millions cent soixante-dix-huit mille cent vingt dirhams (2.178.120,00)

Lot 3

Caution provisoire: Trente mille dirhams (30.000)

Estimation des coûts des travaux: Un million neuf cent quatre-vingt-six mille six cent

vingt-quatre dirhams (1.986.624,00)

Lot 4

Caution provisoire: Trente mille dirhams (30.000)

Estimation des coûts des travaux: Un million neuf cent trente-sept mille six cent soixante-quatre dirhams (1.937.664,00)

Lot 5

Caution provisoire: Trente-cinq mille dirhams (35.000)

Estimation des coûts des travaux: Deux millions quarante mille neuf cent seize dirhams quatre-vingt centimes (2.040.916,80)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis sur support papier dans le bureau d'ordre de la Province de Taza;

- soit transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article neuf (09) du règlement de la consultation.

Pour le dossier technique des lots n° 2 et 5, les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification: Secteur A Classe 4 Qualification exigée A2

Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'AGRICULTURE, DE**  
**LA PÊCHE MARITIME,**  
**DU DÉVELOPPEMENT**  
**RURAL ET DES EAUX**  
**ET FORÊTS**  
**DÉPARTEMENT DES**  
**EAUX ET FORÊTS**  
**DIRECTION DE LA**  
**LUTTE CONTRE LA**  
**DÉSERTIFICATION ET**  
**DE LA PROTECTION DE**  
**LA NATURE**  
**CENTRE NATIONAL**  
**D'HYDROBIOLOGIE ET**  
**DE PISCICULTURE**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° 08 /2020**

Le Lundi 24 Août 2020 à 10h00, Il sera procédé dans le bureau du Chef du Centre National d'Hydrobiologie et de Pisciculture d'Azrou, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour: Surveillance et gardiennage des bâtiments administratifs relevant du Centre National d'Hydrobiologie et de Pisciculture, province d'Ifrane.

Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux Bureaux du Centre National d'Hydrobiologie et de Pisciculture d'Azrou (Tél.: 05.35.56.02.78), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est limité à Cinq mille Dirhams (5 000,00 dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Deux cent huit mille sept cent soixante deux Dirhams et soixante trois centimes TTC (208 762.63 Dh TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être, conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif

aux marchés publics. Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de comptabilité du Centre National d'Hydrobiologie et de Pisciculture d'Azrou;

- Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

-----  
**« AFRIQUIA GAZ » SA**  
**SOCIÉTÉ ANO-**  
**NYME AU CAPITAL**  
**DE 343.750.000**  
**DIRHAMS**  
**SIÈGE SOCIAL: RUE**  
**IBNOU EL OUENNANE**  
**(AÏN SEBÂA)**  
**- CASABLANCA -**  
**RC N° 68.545**  
**NOMINATION DES**  
**ADMINISTRATEURS**  
**INDÉPENDANTS**

I/ L'Assemblée générale ordinaire en date du 07 avril 2020 a décidé de nommer comme membres du conseil d'administration, en qualité d'administrateurs indépendants:

Monsieur Mohamed Saad BERRADA;  
Monsieur Mohamed CHAOUKI;  
Monsieur Mohamed HDID.

II/ Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 21 juillet 2020, sous le n° 740504.

*Pour extrait et mention*

-----  
**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE POUR LA**  
**PROMOTION ET LE**  
**DÉVELOPPEMENT**  
**ECONOMIQUE**  
**ET SOCIAL**

**DES PRÉFECTURES ET**  
**PROVINCES DU NORD**  
**DU ROYAUME**  
**AVIS MODIFICATIF**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**DCT/TRAV CONST**  
**CASERNE**  
**GENDARMERIE**  
**JEBHA/PDCCJ/**  
**CH/296-20**  
**TRAVAUX DE**  
**CONSTRUCTION**  
**D'UNE CASERNE DE**  
**GENDARMERIE À LA**  
**VILLE DE JEBHA**  
**PROVINCE DE**  
**CHEFCHAOUEN**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre de l'appel d'offres relatif aux travaux de construction d'une caserne de gendarmerie à la ville de Jebha, province de Chefchaouen, dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 29 Juillet 2020 à 10h00 dans les bureaux de l'Agence du Nord, l'Agence du Nord porte à la connaissance du public que le cahier de prescriptions spéciales et le bordereau des prix-détails estimatif ont été modifié.

Le cautionnement provisoire est désormais fixé à la somme de: Cent dix mille dirhams (110 000,00 Dhs).

L'estimation du coût des travaux est désormais fixée à la somme de: Six millions Deux cent mille Deux cent seize dirhams et quarante centimes toutes taxes comprises (6 200 216,40 DH TTC). La date d'ouverture des plis va être reportée en date du 06 Août 2020 à 10h.

Le reste des conditions sont inchangeables.

Contact

Houda CHKILIT - Département marchés Tél.: +212.539.94.32.88/90

- Fax: +212.539.94.19.11

- E.mail: [h.chkilit@apdn.ma](mailto:h.chkilit@apdn.ma) - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P. 1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

Pour toutes vos annonces légales et appels d'offres contactez-nous :

**ADRESSE : 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca -**  
**Tél. : 05 22 45 75 60-63 / Fax : 05 22 54 16 67 e-mail : [annonceslegales@aujourd'hui.ma](mailto:annonceslegales@aujourd'hui.ma)**